Habitat

«Plus de 3,6 millions de logements réalisés en 20 ans», selon Temmar

Page 7

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7e Année - Samedi 23 juin 2018
9 Chawwal 1439 - N° 1822 - Algérie : 10 DA / 1 €

Béjaïa

Sept ans de prison ferme à l'encontre du blogueur Merzoug Touati

Page 2

Bac

L'ANP contribue à la sécurisation et au bon déroulement des épreuves

Page 24

RND

Ouyahia appelle Bouteflika à briguer un 5e mandat

• *Après le FLN, c'est au tour du RND, deuxième force politique du pays, d'entrer en scène pour appeler le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à briguer un 5e mandat lors des élections présidentielles prévues au printemps de l'année prochaine.*

>> Lire page 3

Coopération économique algéro-française

En dehors des hydrocarbures, les investissements reculent

• *L'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, a fait , ce jeudi, un constat désabusé de la coopération algéro-française, soulignant «un net recul» des investissements français en dehors du secteur des hydrocarbures. «Même si elle est substantielle, la coopération économique connaît, en revanche, un net recul depuis trois années. Elle est loin d'avoir épuisé tout son potentiel, comme en témoigne la part marginale des investissements directs français en Algérie, en dehors du secteur des hydrocarbures», a souligne le diplomate algérien dans son allocution aux travaux de la 11e édition des «Rencontres Algérie» organisée par Business France.*

>> Lire page 7

Lutte contre le crime organisé

L'Algérie disposée à partager son expertise et à apporter son soutien à l'action internationale

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué, ce jeudi, à New York, que l'Algérie demeurait disposée à partager l'expertise de sa police en matière de lutte contre le crime organisé et à apporter son soutien à l'action policière internationale dans ce domaine.

Page 4

174e conférence ministérielle de l'Opep à Vienne

Guitouni affirme être optimiste

Page 4

Arabie saoudite

Les Saoudiennes s'apprêtent à conduire, un moment historique pour le pays

Page 16

L'Echo Sportif

Ligue de football professionnel

Abdelkrim Medouar nouveau patron

JM 2018 - Football

La sélection algérienne battue par l'Espagne (4-1)

Pages 23 & 24

Béjaïa

Sept ans de prison ferme à l'encontre du blogueur Merzoug Touati

La cour criminelle de Béjaïa a infligé une peine de 7 ans de prison ferme à l'encontre du blogueur Merzoug Touati, jugé en 2e appel, ce jeudi, après une condamnation en première instance qui lui a valu 10 ans ferme et une amende de 50.000 DA.
Le procès qui s'est déroulé dans de «bonnes conditions», selon la Ligue de défense des Droits de l'Homme, a vu le renforcement du collectif de la défense de l'accusé, assuré par des ténors du barreau, notamment maîtres Mokrane Aït Larbi et Djamel Benyoub.
Dans son réquisitoire, le procureur de la République a requis, comme au premier procès, la peine à perpétuité, tandis que la défense, a soutenu vigoureusement l'impératif de sa relaxe.
Avant et pendant le procès des dizaines de personnes s'étaient rassemblées devant la cour pour exiger sa libération avant d'être dispersés par les services de l'ordre. Merzoug Touati était poursuivi pour «intelligence avec l'étranger» et «incitation à attroupement non armé sur les places publiques».

ANP

Découverte d'une cache d'armes et de munitions près de la frontière algéro-malienne

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à la permanente vigilance de nos Forces armées, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, ce jeudi, lors d'une opération de fouille et de recherche près de la bande frontalière algéro-malienne, à Adrar, dans la 3e Région militaire, une cache d'armes et de munitions». Cette cache contenait «une mitrailleuse lourde, de calibre 14,5 mm, un fusil mitrailleur de type (FMPK), un fusil mitrailleur de type (FMDP), huit pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, trois fusils à répétition, un fusil semi-automatique de type Simonov et un fusil de type MAS». Elle contenait, également, «cinquante-cinq obus pour mortier, calibre 82 mm, vingt charges propulsives pour mortier, calibre 82 mm, dix-sept chargeurs pour pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs pour fusil de type MAS, trois chaînes de munitions pour fusil mitrailleur de type (FMPK), ainsi qu'une importante quantité de munitions s'élevant à 4501 balles de différents calibres». «Cette opération de qualité, venant s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, confirme la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP déployées le long de nos frontières, à déjouer toute tentative d'intrusion, d'introduction d'armes ou d'atteinte à la sécurité du pays et sa stabilité», souligne le communiqué.

Jijel

Destruction d'un atelier de préparation d'explosifs et de six bombes de confection artisanale

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à El Aouana, wilaya de Jijel 5e RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 20 juin 2018, un atelier de préparation d'explosifs, une quantité de munitions, six bombes de confection artisanale, des outils de détonation, des médicaments et divers objets». Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé à Sidi Bel-Abbès 2e RM, deux narcotrafiquants en leur possession 8,8 kg de kif traité, tandis qu'ils ont intercepté, à Adrar 3e RM, un contrebandier et saisi 2700 paquet de cigarettes». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Batna et Guelma 5e RM, deux individus en possession d'un fusil de chasse, un pistolet de fabrication artisanale et une quantité de munitions, tandis que des garde-côtes ont saisi, à El Kala - 5e RM, des équipements de pêche illicite de corail et de plongée sous-marine ainsi que 1380 gr de corail».

Médéa

2e décès par noyade dans des plans d'eau en l'espace de 24 heures

Un adolescent de 15 ans est mort noyé, mercredi après-midi, dans un plan d'eau situé dans la commune d'Oum Djellil, à 80 km au sud de Médéa, a-t-on appris auprès de la Protection civile qui rappelle que c'est la 2e victime du genre en l'espace de 24 heures dans la wilaya. Un adulte, âgé de 33 ans, avait trouvé la mort dans des circonstances similaires, la veille, dans la commune de Zoubiria, à 36 km au sud du chef-lieu de wilaya. Les plongeurs sauveteurs de l'unité d'intervention d'Ouzera, distante de plusieurs kilomètres, qui ont été dépêchés sur le lieu de la noyade n'ont pu que constater le décès de ce jeune adolescent venu se baigner dans ce plan d'eau. Le nombre de décès par noyade au niveau de la wilaya de Médéa s'élève, depuis le début de l'année, à six décès, alors que durant l'année 2017, la Protection civile avait recensé 10 morts par noyade.

Sidi Bel-Abbès

Deux suicides par pendaison en moins d'une semaine

Par deux fois, cette semaine de l'Aïd El Fitr, la Protection civile de Sidi Bel-Abbès est intervenue, tout d'abord, ce lundi 18 juin au niveau de Mostefa Ben Brahim, chef-lieu de daïra, situé à une trentaine de kilomètres sur l'axe routier vers Mascara, à l'Est du Sidi Bel-Abbès, dans cette localité toute la population se trouve dans l'émoi, elle vient d'être secouée par un incident tragique et probablement le premier dans son genre en Algérie. Une collégienne de 14 ans du CEM Habib Ayad, s'est donnée la mort par pendaison dans son domicile après qu'elle fut informée de son échec au BEM dont les résultats ont été annoncés quelques instants auparavant. En effet, la jeune fille qui comptait énormément passer cet examen pour accéder au 3e palier (secondaire) en raison d'une part, de son âge qui ne lui permettait plus le faux pas et des conséquences d'une réorientation vers la formation professionnelle en cas d'échec, d'autres parts, subissait une intense pression psychologique de son proche entourage, signale-t-on. Après s'être informée ce jour, de son échec au BEM, par sa camarade de classe, la jeune fille était montée à l'étage supérieur de leur habitation, signale-t-on et a utilisé son foulard pour se pendre. Elle devait être retrouvée plus tard pendu par sa famille qui ont alerté les services de sécurité et la Protection civile.
Le 2e incident a eu lieu dans les mêmes circonstances aujourd'hui, 21 juin 2018, les services de la Protection civile sont intervenus pour transporter une victime retrouvée pendu dans son garage automobile de la résidence sise à Télagh. Le corps de la victime de sexe masculin est âgé de 72 ans a été transféré à la morgue de l'hôpital de Télagh où devait s'opérer une autopsie pour déterminer les causes de la mort. Pour les deux cas sus-cités, les services de sécurités compétentes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ces suicides.

Tiaret

3 ans de prison ferme à l'encontre d'un individu reconnu coupable de complot contre la sécurité de l'Etat

Le tribunal criminel de Tiaret a condamné ce jeudi, à trois ans de prison ferme d'un individu reconnu coupable de «complot avec des terroristes contre la sécurité de l'Etat et l'unité nationale». Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, à novembre 2017 lorsque fut dévoilée une relation de cet individu de nationalité étrangère avec des éléments affiliés à l'organisation autoproclamée «Etat islamique» dont un impliqué dans l'attentat terroriste visant le siège de la sûreté de wilaya de Tiaret le 31 août 2017.
Les services de la Gendarmerie nationale avait procédé à l'arrestation du mis en cause le 18 novembre 2017 dans la commune frontalière d'Oum Teboul, dans la wilaya d'El Tarf.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie
Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou
L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information
Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf
Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Banque de développement local — Compte N° : 00500111400201363101 3
Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59
Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA
www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Le RND appelle Bouteflika à briguer un 5e mandat

Après le FLN, c'est au tour du RND, deuxième force politique du pays, d'entrer en scène pour appeler le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à briguer un 5e mandat lors de l'élection présidentielle prévue au printemps de l'année prochaine.

Ainsi, le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a appelé, jeudi dernier, le Président Abdelaziz Bouteflika à «poursuivre sa mission et son sacrifice au service de l'Algérie», l'assurant du soutien de son parti pour l'accomplissement d'un nouveau mandat à la présidence de la République. «Je suis heureux de constater que notre Conseil national entend appeler le moudjahid Abdelaziz Bouteflika à poursuivre sa mission et son sacrifice au service de l'Algérie et que le Rassemblement national démocratique l'assure de son soutien pour l'accomplissement d'un nouveau mandat à la présidence de la République», a indiqué Ouyahia à l'ouverture des travaux de la 5e session du Conseil national du parti.
«Ce sera là un engagement digne du Rassemblement national démocratique, pour la continuité et la stabilité et pour l'Algérie», a ajouté le SG du parti. Ouyahia a, en outre, affirmé que l'Algérie est en train de payer le prix de «sa fidélité» à des principes en politique étrangère, ainsi que son attachement «constant» à son indépendance de décision dans le concert des nations, soulignant qu'«à tout cela s'ajoute pour notre pays, le prix qu'elle doit payer à sa fidélité à des principes en politique étrangère, ainsi que son attachement constant à son indépendance de décision dans le concert des nations». Il a déclaré que «la solidarité de notre pays avec le peuple sahraoui suscite de viles accusations contre l'Algérie de la part de notre voisin de l'Ouest qui par son comportement insulte surtout l'avenir commun du Maghreb». «En outre, devant la solidité de notre unité nationale face à toutes les manœuvres qui ont ciblé l'Algérie, depuis l'agression terroriste jusqu'au complot du Printemps arabe, nous sommes de plus en plus la destination d'un flot de drogue pour détruire notre tissu social et surtout notre jeunesse, une agression à laquelle nos forces de sécurité opposent leur vigilance», a-t-il dit. «C'est donc face à toutes ces réalités que nous devons apprécier chaque jour l'importance de la sécurité, de la stabilité et du développement que connaît notre pays», a-t-il poursuivi. Il a relevé que «le monde d'aujourd'hui est trop marqué par l'injustice, l'instabilité et même l'incertitude pour que cela interpelle notre vigilance et notre mobilisation». S'agissant de l'injustice, Ouyahia a fait remarquer que «les récents massacres de l'occupant sioniste contre le peuple palestinien en sont la plus flagrante illustration dans l'impunité totale garantie à Israël». Pour ce qui est de l'instabilité, il a noté que «le Sahel et le Maghreb en subissent toujours le fardeau, avec de surcroît le repli de terroristes de Daech venant du Moyen Orient». Concernant l'incertitude, il a cité notamment «la volatilité des prix des hydrocarbures qui sont otages des lois implacables du marché mondial mais aussi des calculs froids de la géopolitique internationale».

«La paix et la stabilité, nous la devons au moudjahid Abdelaziz Bouteflika»

Pour Ouyahia, «la sécurité, nous la devons aux sacrifices et à la vigilance de nos Forces de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire, dont nous saluons la mémoire des martyrs du devoir national, et aussi à la réconciliation nationale vers laquelle le moudjahid Abdelaziz Bouteflika a guidé notre vaillant peuple». «La stabilité, nous la devons à la politique promue par le Président Abdelaziz Bouteflika au fil des décennies, qu'il s'agisse des réformes politiques accomplies, de la reconstruction menée au niveau social ou de la relance économique mise en place», a-t-il dit, tout en affirmant que «les résultats de cette politique présidentielle sont bien là». «Combien de pays du Sud de la planète disposent de la liberté de la presse qui existe dans notre pays ? Combien de pays du Sud de la planète ou même du Nord, peuvent distribuer 50 000 logements en quelques journées, comme vient de le faire l'Algérie, à l'occasion de Leïlat El Qadr ? Et combien de pays dépendant des hydrocarbures ont pu résister à la grave chute des prix du pétrole comme l'a fait l'Algérie sans recourir à l'endettement extérieur et sans voir reculer la croissance économique ?», s'est-il interrogé. Pour lui, «la politique patriotique décidée par le chef de l'Etat s'illustre également dans le domaine économique», rappelant qu'il y a près de dix années, l'Algérie «a opté pour la préservation de son espace économique en préférant le partenariat aux investissements directs étrangers qui ne venaient d'ailleurs pas». «Ce choix avait soulevé des critiques, mais cette stratégie a permis à notre pays d'engranger de plus en plus de partenariats entre opérateurs étrangers et nationaux dans le respect de notre souveraineté économique», a-t-il souligné.
«Il y a quelques années, l'Algérie a demandé et obtenu le report de l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange économique avec l'Union européenne qui devait commencer en 2017 et c'est grâce à cela que nous sommes actuellement en mesure de prendre des mesures de sauvegarde de notre marché national et de notre balance des paiements extérieurs», s'est-il félicité. Il a rappelé également que l'année dernière, «notre pays a entamé le recours aux emprunts du Trésor public auprès de la Banque d'Algérie pour maintenir la dynamique de développement national et cette mesure avait provoqué une vague de critiques en même temps que l'on nous annonçait une catastrophe économique ainsi qu'une inflation insoutenable». «Près d'une année plus tard, nous constatons que l'Etat a payé près de 1.000 milliards de dinars aux entreprises publiques et privées qui détenaient des créances, que le gel a été levé sur des centaines de projets de développement, que les programmes d'investissements publics ont repris, et que les complexes industriels sont remis à flots, à l'image du complexe d'El Hadjar. En parallèle, l'inflation recule et les organismes internationaux nous annoncent une croissance économique pour cette année supérieure à celle de l'année dernière», s'est-il réjoui.
Sur un autre plan, Ouyahia a indiqué que «beaucoup reste à faire aussi pour l'épanouissement d'une démocratie pluraliste riche d'une compétition de programmes permettant aux citoyens de choisir». «Beaucoup reste à faire également au niveau de la société, pour le développement de l'esprit civique, du vivre-ensemble dans le cadre de la loi, et de la réconciliation des Algériens avec eux-mêmes et avec la Patrie», a-t-il ajouté, soulignant que «toute cette œuvre reste à parachever, pour plusieurs raisons, les unes sont des retards internes, alors que les autres sont des conséquences de faits extérieurs sur lesquelles notre pays n'a aucune prise».
Concernant la prochaine élection présidentielle, il a indiqué que «notre pays fait face à une conjoncture internationale, économique, politique et sécuritaire des plus incertaines et c'est dans tout ce contexte que notre pays se dirige vers l'élection présidentielle de 2019, un rendez-vous qui suscite une activité politique accrue».
«Mais, ce qui n'est pas naturel, y compris par rapport à cette échéance électorale, c'est le déferlement de critiques et même d'insultes indignes contre les symboles de l'Etat», ce sont aussi «les appels répétés pour une période de transition comme si le peuple souverain n'a pas droit à la parole», ce sont également «les manœuvres politiciennes ou occultes pour déstabiliser le front social au détriment du droit des citoyens au service public», a-t-il soutenu. Ce sont, enfin, «ces voix algériennes qui s'élèvent pour soutenir les attaques contre le pays émanant d'organisations étrangères autour de motifs divers et infondés, comme les migrants africains, ou le droit syndical ou enfin la liberté de la presse», a-t-il déploré. Pour le SG du RND, l'Algérie «ce n'est pas que cela», mais ce sont aussi des «voix très nombreuses» qui s'élèvent pour rendre hommage au Président Abdelaziz Bouteflika pour «tout ce que notre peuple a enregistré comme progrès». Ce sont aussi des «voix nombreuses qui s'élèvent pour demander au Président Bouteflika de poursuivre sa mission à la direction du pays», a-t-il insisté.
«Le Rassemblement national démocratique, dont toute l'existence n'est qu'engagement patriotique, se reconnaît dans ce camp, celui de l'Algérie qui avance, de l'Algérie de l'effort, de l'espoir et de la solidarité.
Cet engagement patriotique de notre parti s'est notamment cristallisé depuis 1999, et en toute circonstance, aux côtés du Président de la République», a-t-il souligné. D'autre part, Ouyahia a mis en avant les prises de positions «constantes» des parlementaires de son parti, qui «traduisent dans les faits l'engagement du RND au sein de la majorité présidentielle».

T. Benslimane

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

Lutte contre le crime organisé

L'Algérie disposée à partager son expertise et à apporter son soutien à l'action internationale

Le directeur général de la Dûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué, jeudi, à New York, que l'Algérie demeurait disposée à partager l'expertise de sa police en matière de lutte contre le crime organisé et à apporter son soutien à l'action policière internationale dans ce domaine.

«Riche de son expérience en matière de lutte contre le terrorisme et le crimine organisé transfrontaliers, la police algérienne demeure disposée à partager son expertise et à apporter son soutien à l'action policière internationale en la matière», a déclaré Hamel lors du deuxième sommet onusien des chefs de police qui s'est tenu mercredi et jeudi à New York. Le DSN qui a exposé l'expérience algérienne en la matière lors de cette réunion, a expliqué que l'Algérie continuait dans le sillage des réformes entreprises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de développer une approche globale et intégrée des stratégies visant à soutenir les actions de la communauté internationale en vue d'atteindre les aspirations collectives en matière de sécurité. Hamel a relevé que la stratégie adoptée par la Direction générale de la Sûreté nationale ayant permis de réaliser des avancées remarquables dans le domaine de la lutte est fondée, entre autres, sur la professionnalisation des services de police, la consolidation de la relation de confiance avec le citoyen et l'affermissement des principes de l'Etat de droit. Aussi, le développement des capacités de la ressource humaine a été au cœur de cette approche. S'y ajoute le plan de modernisation qui a marqué également le fonctionnement des services de police, a-t-il noté. Dans le même sillage, il a relevé que les services de police scientifique et technique ont connu une évolution remarquable à travers la modernisation des infrastructures et l'acquisition d'équipements et de systèmes technologiques de pointe en matière d'expertise criminalistique. Le général-major, a souligné que la police algérienne avait adopté un concept novateur de gestion démocratique des foules, en matière de maintien et de rétablissement de l'ordre public, intégrant des notions de police de proximité et privilégiant le dialogue, l'apport de la société civile et la gestion préventive des situations conflictuelles. De même, a-t-il poursuivi, l'apport probant de la femme dans la société, conformément aux principes fondamentaux de la constitution algérienne et ceux des Nations unies a mené la police algérienne à accroître le nombre de recrues féminines atteignant 20 000 policières, dont plus de 500 occupent aujourd'hui différentes fonctions de commandement. Le général-major a rappelé au cours de son intervention que la coopération internationale constituait l'un des piliers fondamentaux de la Direction générale de la Sûreté nationale dans le cadre du renforcement de ses capacités d'intervention par le développement de la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine judiciaire et sécuritaire. Hamel a conclu son intervention en réitérant la volonté de l'Algérie de continuer à apporter, de manière concertée, sa contribution à l'effort collectif dans la dynamique de lutte et de prévention contre les différentes formes de criminalité, à promouvoir les bonnes pratiques et à faire des générations futures une force de développement social de par le monde.

T.M. / Ag.

Prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara

La 3e édition des Conversations régionales s'ouvrent demain à Alger

La 3e édition des «Conversations régionales pour la Prévention de l'extrémisme violent dans la région sahélo-saharienne», se tiendront demain et après-demain à Alger, indique le ministère des Affaires étrangères (MAE). La rencontre, placée sous le thème «Investir dans la paix et la prévention de la violence dans la région sahélo-saharienne», sera organisée, avec le soutien de l'Algérie, du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de l'Institut international pour la Paix (IPI), du Département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse (DFAE) et du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme de l'Union africaine (CAERT).

La cérémonie d'ouverture sera présidée par le ministre des Affaires étrangères (MAE), Abdelkader Messahel, en présence du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Une soixantaine de participants est attendue à ces Conversations, issus de la région Sahel-Sahara (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale), indique les organisateurs, citant des dirigeants politiques et parlementaires, des représentants de la société civile (notamment des associations de femmes et de jeunes), des autorités religieuses et traditionnelles, des chercheurs, des représentants des forces de défense et de sécurité, des médias (dans leurs capacités d'experts), ainsi que des gouvernements et des organisations régionales et internationales. L'initiative des «Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent» vise à créer un «espace d'appropriation de l'approche de prévention de la violence dans l'espace sahélo-saharien», souligne le MAE.» Investir dans la paix et la prévention de la violence par le dialogue et l'inclusion, construire des passerelles entre acteurs d'horizons professionnels divers, consolider une meilleure compréhension partagée de la complexité du phénomène, sont les fils rouges de cette initiative, qui contribue également à, très concrètement, partager et fédérer les initiatives de prévention existantes et à stimuler l'émergence de nouvelles actions qui renforcent les facteurs de cohésion et de paix au niveau local, national et régional», est-il ajouté. Les «Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent» ont été initiées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du secrétaire général des Nations unies pour la prévention de l'extrémisme violent qui souligne la nécessité «d'adopter une approche plus globale, qui comprenne non seulement les mesures essentielles de lutte contre le terrorisme axées sur la sécurité, mais aussi des mesures de prévention systématiques qui s'attaquent directement aux causes de l'extrémisme violent», rappelle-t-on. De même, poursuit-il, qu'en référence à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies (1er juillet 2016) qui a «reconnu l'importance de cette approche préventive». Les 1es et 2es éditions des «Conversations régionales» ont eu lieu, respectivement à Dakar (Sénégal) en 2016 et à N'Djamena (Tchad) en 2017, à l'issue desquelles «les quatre partenaires, forts du soutien de l'Algérie, se sont engagés dans l'organisation de cette 3e édition

Ali B.

174e conférence ministérielle de l'Opep à Vienne

Guitouni affirme être optimiste

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affirmé, hier, à Vienne, être «optimiste» quant à l'aboutissement de la 174e Conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) vers un accord qui «arrange tout le monde». «Nous sommes très optimistes pour qu'il y ait un accord qui arrange les intérêts de tout le monde», a ainsi déclaré Guitouni à la presse à l'ouverture des travaux de cette réunion. Pour rappel, Guitouni prend part depuis le 20 juin aux réunions des pays membres de l'Opep et ses partenaires non membres, dans la capitale autrichienne qui se dérouleront jusqu'au 23 juin. Dans ce cadre, le ministre a participé, jeudi, à la 9e réunion du comité conjoint de monitoring Opep et non-Opep (JMMC), ainsi qu'au 7e séminaire international de l'Opep. A ce propos, le ministre a expliqué que «la réunion s'est déroulée, hier tard dans la nuit, il y a eu des discussions. Aujourd'hui, nous reprenons cette réunion et je suis très optimiste pour que nous parvenions à un accord qui puisse contenter tous les membres de l'Opep et les non-membres participants». Lors de cette réunion, «nous avons œuvré pour rapprocher les points de vue de chacun des ministres des pays de l'Opep, pour les ramener à un consensus. Nous continuons à travailler dans ce sens pour arriver à un accord qui puisse arranger d'une part le consommateur et contenter en suite le producteur», a souligné le ministre. Dans ce sens, le ministre a ajouté que l'Algérie a joué un rôle important au courant de ces discussions avec les autres ministres de l'Opep, lors desquelles, «des efforts ont été émis en vue de faire converger les points de vue des ministres des pays arabes». Par ailleurs, en réponse à une question concernant le lancement de nouveaux projets en Algérie, Guitouni a évoqué la revue de la loi sur les hydrocarbures dont le but est d'attirer les investissements étrangers dans le pays.

A noter que la loi sur les hydrocarbures dans sa version modifiée, est en cours d'élaboration, et sera fin prête en janvier ou février prochains.

L'Opep unanime pour une augmentation d'environ un million de barils/j

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé à l'unanimité d'augmenter sa production de pétrole d'environ un million de barils par jour, a annoncé, ce vendredi, le ministre saoudien de l'Energie Khaled Al Faleh.

«Nous nous sommes accordés autour du chiffre d'un million de barils que nous avions proposé», a affirmé le ministre à l'issue de la réunion semestrielle de l'Organisation. «Je pense que cela va contribuer de façon significative à répondre à la demande supplémentaire que nous prévoyons au second semestre», a-t-il ajouté. L'Arabie saoudite, soutenue par la Russie et les Etats-Unis plaidait pour une telle augmentation dans un contexte de hausse des prix et de tensions potentielles sur le marché pétrolier. Riyad et Moscou voulaient pour cela amender l'accord de limitation de la production qui lie l'Opep à d'autres producteurs et a contribué à la hausse des cours depuis fin 2016.

Mais l'Iran, dont les capacités de production et d'exportation sont limitées en raison, notamment des sanctions américaines, s'opposait jusqu'à hier matin à l'objectif d'un million de barils par jour, ne souhaitant pas subir de pertes de revenus et de parts de marché face, notamment à son rival régional saoudien.

11e édition des «Rencontres Algérie»

«L'Algérie a fait les bons choix», soulignent des experts au forum de Business France

Des experts français ont mis en valeur, ce jeudi, à Paris, lors de la 11e édition des «Rencontres Algérie» organisée au siège de Business France, la nouvelle orientation économique de l'Algérie, relevant la «forte rentabilité» du marché algérien.

Placée sous le signe des partenariats productifs entre entreprises françaises et algériennes, cette édition intervient dans le contexte de la dernière session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) qui s'est tenue à Paris le 7 décembre 2017, au lendemain de la visite du Président Emmanuel Macron en Algérie. Au cours de ses travaux, à laquelle ont pris part l'ambassadeur d'Algérie en France Abdelkader Mesdoua, Edith Cresson, ex-Premier ministre sous François Mitterrand, et 350 participants, dont de nombreux chefs d'entreprises français et algériens.

Le directeur général délégué Export de Business France, Frédéric Rossi, a souligné que le nouveau contexte, dont il faut tenir compte, a amené l'Algérie vers la production nationale, le co-développement et la diversification..

Pour le responsable français, l'Algérie demeure un partenaire «incontournable» pour la France et qu'il faudra identifier les opportunités d'investissements dans ce pays. «Il faut simplement trouver les bons partenaires pour être accompagnés» dans des projets productifs, a-t-il recommandé, soulignant qu'une entreprise française sur deux, accompagnées par Business France en Algérie, revient avec des contrats de partenariat. Pour sa part, Denis Le Fers, chef du service économique régional en Afrique, a indiqué que l'Algérie est le 4e pays africain en matière de PIB, avec 170 milliards de dollars, et le 6e pays africain en matière de PIB par habitant (4.292 dollars), ajoutant que le marché algérien avec ses 42 millions d'habitants est «très prometteur».

Il a également noté que l'économie algérienne est dominée par le secteur des services (40% du PIB), notamment dans le domaine du commerce, des transports et des télécommunications, soulignant que les hydrocarbures représentent le quart du marché algérien. Il a déploré cependant que l'industrie manufacturière demeure faible (-5 % du PIB) et que le poids de l'économie informelle représente, selon l'Office national des statistiques et la Banque mondiale, 40 à 50% du PIB.

La règle 51/49 n'est plus un obstacle

Dans ce contexte, il a mis en exergue trois objectifs stratégiques de l'économie algérienne, à savoir le retour progressif aux équilibres budgétaires et soutien à la croissance, la préservation des réserves de changes avec la rationalisation des importations, et la diversification de l'économie, notamment dans l'industrie automobile, le numérique, l'agroalimentaire et la santé. Pour ce dernier objectif, a-t-il expliqué, «nous constatons un encouragement à la production nationale, un approfondissement des marchés des capitaux et une adaptation du capital humain au marché du travail». Pour lui, l'économie algérienne «possède des atouts pour réussir sa transition», citant un niveau d'infrastructures «remarquable», un secteur privé et un grand marché intérieur «dynamiques», de faibles niveaux d'Endettement et des réserves de change «très appréciables». Revenant au positionnement des entreprises français sur le marché algérien, cet expert a estimé que la France «peut mieux faire» dans le sens où elle est actuellement le 2e fournisseur de l'Algérie derrière la Chine et le 2e client derrière l'Italie.

Dans ce contexte de frilosité des entreprises françaises en Algérie, le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheir-Eddine Medjoubi, a fait observer que les entreprises françaises bénéficient pourtant de «beaucoup d'avantages», rappelant que le plan de développement du gouvernement concerne l'agriculture (passer à l'exportation), l'industrie avec 13 filières prioritaires et le tourisme.

Il a appelé dans ce sens les entreprises françaises à venir en Algérie pour «nouer des partenariats productifs». Ce qui a amené le directeur de Business France en Algérie, Dominique Boutter, à dire que le marché algérien «vaut la peine» d'être investi. Sur un autre plan, plusieurs autres responsables français dans des cabinets d'affaires comme Ernets & Young, Mazars, GIDE, ainsi que des banques ou des assurances installées en Algérie, ont été unanimes à affirmer que la règle 51/49 n'est plus un obstacle dans la mesure où toutes les entreprises françaises engagées dans des partenariats se sont déjà adaptées. «Il faut démystifier le sujet», a recommandé Samy Laghouati, associé au cabinet international d'affaires GIDE, soulignant qu'aujourd'hui, des entreprises se sont non seulement habituées avec cette règle, mais aussi les affaires «évoluent positivement». Le DG de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a indiqué à cet effet, que depuis l'instauration de cette règle le nombre d'investissement s'est multiplié par trois et le nombre de projets a doublé.

S.H.

Bac

La coupure de l'accès à Internet au début de chaque épreuve bien accueillie

La coupure de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve a été bien accueillie par de nombreux candidats au baccalauréat et même leurs parents.

Approchés par la presse au niveau des centres d'examen à Alger lors des deux premiers jours du baccalauréat, des candidats se sont dits soulagés par cette décision qui a mis un terme à la publication, par certains utilisateurs de réseaux sociaux, de faux sujets qui ne font que déstabiliser davantage en ces moments de grand stress. Au lycée Rouche-Boualem à Belouizdad, les candidats Yasmine et Mohamed (sciences expérimentales) se sont réjouit de cette coupure qui a dissipé le stress et les situations de panique qu'ont vécu les candidats en 2016 et 2017, soulignant le calme et la sérénité caractérisant la session 2018. Romaissa, une autre candidate (langues étrangères) au lycée El Idrissi s'est dit confiante et satisfaite de la bonne organisation de cette année, estimant que la coupure de l'accès à Internet n'a pas d'impact négatif sur les candidats.

De leur côté, Aya et Belkis (candidates libres) estiment que la coupure de l'accès à Internet ne pose aucun problème aux candidats tant qu'elle intervient durant les épreuves et non pas pendant le temps de révision, affirmant que les candidats libres ont besoin de ce service pour les révisions. Se félicitant aussi de la coupure de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve, la maman d'un candidat a expliqué que c'est «une chose positive» qui a permis d'alléger le stress des élèves, ajoutant qu'elle avait procédé elle même à la coupure de l'Internet chez elle la veille pour épargner toute déstabilisation à son fils et à ses copains qu'elle a aidé, en sa qualité d'enseignante universitaire, dans la préparation de cet examen.

Dans ce cadre, la présidente de la Fédération nationale des association de parents d'élèves (FNAPE), Djamila Khiar a déclaré à la presse que «l'accès à Internet a été coupé pendant une heure au début de chaque épreuve afin d'éviter les scénarios des deux années précédentes», appelant «les parents d'élèves à inculquer à leurs enfants les valeurs de la persévérance et du compter sur soi» tout en mettant l'accent sur «la nécessité de lutter tous contre la triche qui est un phénomène étranger aux coutumes et la culture des Algériens».

Pour Ihab Tikour, spécialiste en informatique, «la triche est un phénomène mondial et la coupure de l'accès à Internet est une solution facile qui sert à rien», appelant à «trouver des solutions plus sérieuses et qui ne lèsent pas les personnes non concernées par le baccalauréat».

La ministre de la Poste, des Télécommunications, Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, avait annoncé récemment que l'Internet sera coupé pendant une heure au début de chaque épreuve du baccalauréat pour éviter toute tentative de triche pendant cet examen national.

Technologies numériques

Plusieurs médias lancent un appel aux lanceurs d'alerte pour la protection des données personnelles

Plusieurs médias internationaux ont lancé un appel aux lanceurs d'alerte afin de recueillir des informations sur l'usage abusif des données personnelles sur le Net.

Il s'agit de Médiapart, Die Zeit, le Daily Telegraph, The Intercept et WikiTribune, en partenariat avec la fondation américaine The Signals Network, qui militent pour que les données personnelles doivent le rester.

Dans cette opération, les informations recueillies seront analysées par les médias partenaires qui pourront proposer à ces citoyens vigilants de bénéficier du programme d'assistance et de protection de The Signals Network, qui a pour objectif de protéger les lanceurs d'alerte. The Signals Network, une organisation américaine à but non lucratif, travaille pour mettre en relation les médias et les lanceurs d'alerte, en vue de faciliter les enquêtes journalistiques tout en protégeant les lanceurs d'alerte.

Les Lanceurs d'alerte sont définis, quant à eux, comme des personnes ou des groupes d'institutions qui ont détecté un danger, un risque ou un scandale, et adressent, à travers le Net, un signal d'alarme pour enclencher un processus de régulation, de controverse ou de mobilisation collective.

«Bien sûr, le numérique a amélioré et transformé nos vies. Mais les innombrables données personnelles qui circulent aujourd'hui peuvent avoir une portée considérable : certains de nos secrets les plus intimes y figurent. Or, de grandes sociétés qui les possèdent travaillent main dans la main avec des agences de renseignement, des Etats ou d'autres sociétés privées. Avec des conséquences toujours plus nombreuses pour notre vie démocratique», a affirmé Médiapart, l'un des partenaires de cette action. Pour les initiateurs, seuls des lanceurs d'alerte «sont susceptibles de faire la lumière sur certaines pratiques suspectes et sur leurs conséquences pour les citoyens et les consommateurs», faisant savoir que des inquiétudes ont été émises au cours des dernières années «au sujet d'entreprises qui manipulent les utilisateurs, font un usage détourné des données ou ciblent de façon inappropriée les enfant». Selon eux, des entreprises et des gouvernements ont aussi été accusés d'exploiter le big data pour «biaiser le processus démocratique», appelant les lanceurs d'alerte de les contacter, en fournissant des preuves, au cas où ils pensent «sincèrement» que le public est trompé.

Ahsene Saaid

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

Transfert des terres agricoles en foncier de logement

Une Commission interministérielle pour parfaire le travail

Plusieurs wilayas, à l'instar d'Alger ont bénéficié de programme de réalisation de différentes formules de logements publics. Ces projets nécessitent en effet la disponibilité d'assiettes foncières nécessaires à leur concrétisation.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a fait part, jeudi, de l'intérêt porté par le secteur de l'agriculture à la préservation du patrimoine foncier agricole et le développement social. Cet intérêt est exprimé au vu des nombreux programmes d'envergure dans le domaine du logement. Le ministre rappellera d'ailleurs que la capitale a bénéficié dont la concrétisation a requis des assiettes foncières de près de «600 hectares au niveau de 20 communes». Pour ce projet, explique le ministre le choix des assiettes respecté les instructions données par le Premier ministre en mai 2013 portant « affectation des terres agricoles pour les besoins de réalisation de projets publics de développement». Rappelons à ce sujet, qu'étant donné que la plupart des assiettes relèvent des exploitations agricoles collectives et individuelles, le Premier ministre a adressé, en mai 2018, des instructions pour annuler les décisions de ces affectations. Le ministre fera également état de la présence d'une commission interministérielle pour l'examen des demandes de transfert des terres agricoles en foncier. Cette dernière représentant tous les secteurs concernés a été chargée de faire un état des lieux et s'assurer de la pertinence des choix au vu de leur état actuel et de leur potentiel, selon le ministre. Le ministre a fait savoir aussi que plusieurs mesures avaient été prises dans la Circulaire interministérielle n 1839 du 14 décembre 2017 portant accès au foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres par voie de concession.

Il annonce à ce propos, l'élargissement de la composante de la Commission d'Animation et d'Orientation de l'investissement agricole de Wilaya aux représentants de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), de l'Office national des terres agricoles (ONTA), SONELGAZ et de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR). Il sera également procédé dans ce cadre, à l'attribution à la Commission de Wilaya les prérogatives de prendre des décisions en fonction des assiettes foncières disponibles.

Concernant la concession, Boughazi évoque comme mesure, les décisions d'habilitation permettant «d'entamer certaines procédures comme le dépôt des dossiers au niveau de la banque et l'installation d'une commission de suivi pour effectuer les opérations de contrôle mensuel sur les conditions de mise en valeur et d'exploitation des terres».

S'agissant des terres exploitées sans titres réguliers (archs) et auxquelles ne sont pas applicables ces dispositions, le ministre a indiqué qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la concession. Il a été d'ailleurs décidé de la création d'une commission regroupant toutes les parties prenantes, de l'Administration et la Société civile pour examiner cette question.

Amel Driss

Le HCI dénonce «les dérapages» de certaines chaînes de télévision

Le rôle de l'Autorité de Régulation de l'Audiovisuel a été mis en avant, Jeudi, lors d'un débat sur «les risques du discours de la Haine et de la violence sur les valeurs sociales et le rapport Médiatique», organisé à Alger, par le Haut Conseil Islamique. Ont assisté à cette rencontre, la première du genre, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, la Président du Conseil National des Droits de l'Homme, Fafa Benzerrouk Si Lakhdar, des imams, des enseignants universitaires, des journalistes et des chercheurs et des représentants de Zaouias.

Le président du HCI, Bouabdallah Ghlamallah se trouve à l'Etranger, a-t-on indiqué. L'organisation de cette rencontre a été motivée par «les dérapages visibles signalés dans les programmes TV diffusés notamment durant le mois de ramadan, largement dénoncés et rejetés par des oulémas , des intellectuels et des journalistes ainsi que large public car ces dérives portent atteinte à nos valeurs sociales et menacent la stabilité de notre société et nos familles et touchent à nos mœurs», avait déploré le HCI, dans un communiqué, rendu public, à l'issue d'une session ordinaire organisée mercredi. En effet, le contenu de la grille de programmes télévisés, durant ces derniers mois, notamment durant le mois de ramadan, n'a pas laissé le HCI indifférent.

«Les membres du HCI ont constaté de graves dérives dans les contenus , devenus des outils de haine, de violence et de discorde, et même des moyens pour dévoiler la vie privée et les secrets à l'exemple des programmes diffusés par un nombre de chaines télévisées et réseaux sociaux».

Le HCI a soutenu que ces moyens sont aussi dangereux que les armes modernes qui ne doivent pas être entre les mains d'irresponsables , insoucieux de la vie des gens , des valeurs et des traditions de notre société », ont relevé les membres du HCI, en allusion aux gestionnaires de ces chaines.

Pour cette instance, le gain facile, la liberté irresponsable, l'absence de la sagesse, les représailles sont à l'origine de ces formes de violence, d'extrémisme et de haine, qui menacent la cohésion de la famille. Le HCI a appelé les responsables dans différents postes à intervenir et prévenir ces dangers constatés dans certains médias et réseaux sociaux et « la prise de mesures pour la protection des valeurs de la liberté d'expression et ses principes et assurer l'efficacité des programmes religieux adaptés à notre histoire et notre patrimoine, animés par des spécialistes modérés », ont plaidé les membres du Haut Conseil Islamique.

Ethiopie-Erythrée

L'UA salue l'application pleine de l'Accord de paix d'Alger

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a salué, jeudi, les récentes décisions annoncées par l'Ethiopie et l'Erythrée visant l'ouverture d'un «nouveau chapitre» dans leurs relations, exprimant son «engagement envers la mise en œuvre pleine et entière de l'Accord d'Alger».

Les deux Etats avaient annoncé récemment être prêts pour engager des négociations de paix afin de mettre un terme au conflit frontalier vieux de deux décennies entre les deux pays et d'appliquer entièrement les dispositions de l'accord de paix signé en décembre 2000 à Alger. Le président érythréen Isaias Afwerki avait annoncé l'envoi d'une délégation à Addis-Abeba, tandis que le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed s'est dit prêt à mettre en œuvre l'accord de paix conclu avec l'Erythrée sans conditions préalables.

Réagissant à ces annonces, le président de la Commission de l'UA a félicité, d'un communiqué de l'UA, publié jeudi, «l'Ethiopie et l'Erythrée, ainsi que leurs dirigeants, pour ces mesures «audacieuses et courageuses».

Dans ce sillage, le président de la commission de l'UA a encouragé «les deux parties à persévérer sur cette voie afin d'ouvrir un nouveau chapitre de coopération et de bon voisinage entre les deux pays», a ajouté la même source.

Moussa Faki Mahamat a souligné également «qu'une paix durable aura un impact extrêmement positif sur la sécurité, sur le développement et l'intégration dans la région de la Corne de l'Afrique et sur le continent dans son ensemble». «Ce sera également une contribution significative à l'objectif de mettre fin à tous les conflits et guerres sur le continent d'ici à 2020, comme s'y sont engagés les chefs d'Etat et de gouvernement africains en mai 2013», a poursuivi l'ex-Premier ministre tchadien. La décision prise, mercredi, par le président érythréen Isaias Afwerki d'envoyer une délégation à Addis-Abeba avait été saluée par le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed.

Le 5 juin dernier, le comité exécutif du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien, parti à la tête de l'Etat, a fait savoir qu'il souhaitait la mise en œuvre «inconditionnelle» de cet accord de paix conclu à Alger avec l'Erythrée. Répondant à cet appel, le président érythréen Afwerki a proposé, de son côté, de mettre en place, «sans condition», les décisions de l'accord de paix signé à Alger.

Cet accord avait mis fin à la guerre de deux ans (1998-2000) qui aurait causé la mort de plus de 70 000 personnes dans les deux pays.

L'accord de paix avait mis fin à la guerre frontalière, mais des affrontements survenaient occasionnellement entre les deux parties. L'Ethiopie avait jusqu'au début de ce mois juin refusé d'appuyer les résultats de l'accord de paix dans leur intégralité, portant notamment sur la ville symboliquement importante de Badme que l'Ethiopie contrôle actuellement, mais qui avait été remise à l'Erythrée. Pour sa part, l'Erythrée insiste pour que la démarcation des frontières soit faite avant toute négociation sur la normalisation des relations.

Coopération économique algéro-française

En dehors des hydrocarbures, les investissements reculent

L'ambassadeur d'Algérie en France Abdelkader Mesdoua a fait, ce jeudi, un constat désabusé de la coopération algéro-française, soulignant «un net recul» des investissements français en dehors du secteur des hydrocarbures. «Même si elle est substantielle, la coopération économique connaît, en revanche, un net recul depuis trois années.

Elle est loin d'avoir épuisé tout son potentiel, comme en témoigne la part marginale des investissements directs français en Algérie, en dehors du secteur des hydrocarbures», a souligne le diplomate algérien dans son allocution aux travaux de la 11e édition des «Rencontres Algérie» organisée par Business France. Pourtant, a-t-il expliqué, l'Algérie est un marché de plus de 42 millions de consommateurs, avec une classe moyenne «importante» estimée à presque 10 millions de personnes, soutenant que l'Algérie est un pays «qui réalise une croissance de plus de 3% hors hydrocarbures, disposant d'inestimables ressources humaines, d'importantes richesses et ayant mis en place des facteurs attractifs en matière d'investissements».

Sur un autre plan, l'ambassadeur d'Algérie a réfuté le regard négatif que continue de porter la France sur la situation sécuritaire en Algérie, assurant qu'elle est très loin de la réalité «Il est malaisé de comprendre, d'un côté, le discours d'encouragement à l'investissement en Algérie et continuer à garder, de l'autre, la carte sécuritaire actuelle négative qui est loin de refléter la réalité», a-t-il fait remarquer, s'interrogeant : «Comment peut-on encourager la mobilité des personnes des deux côtés et promouvoir le tourisme vers l'Algérie ?». Avouant qu'il lui est difficile d'apporter des réponses, surtout à de nombreux Algériens et de Franco-Algériens ainsi qu'à des Français, notamment à des opérateurs économiques, tour-opérateurs opérant dans la sphère économique et touristique. «Bon nombre d'entre eux se sont rendus en Algérie et reviennent ravis avec des impressions bien différentes des clichés et stéréotypes éculés», a-t-il fait savoir. Par ailleurs, il a préconisé la révision de l'évaluation établie par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) sur l'Algérie qui, selon lui, devrait «prendre en charge les efforts entrepris et les atouts que présente» l'Algérie. Dans son rapport annuel sur les risques et les prévisions des pays, publié en janvier, la Coface a classé l'Algérie, pour la 2e année consécutive, dans la catégorie «C» avec un risque d'impayés des entreprises «élevé», rappelle-t-on. Les évaluations établies par cet organisme sur 160 pays et 13 secteurs influencent les entreprises dans leur décision d'investissement. «L'Algérie d'aujourd'hui est différente de celle des années 1980», a martelé l'ambassadeur d'Algérie en France, soulignant que la stabilité et la sécurité recouvrées en Algérie, la volonté de l'Etat, dans le domaine économique, est «forte» pour améliorer «constamment» le climat des affaires. «Nous sommes l'un des rares pays producteurs de pétrole à préserver la dynamique de croissance économique, de création d'emploi et de développement social et à poursuivre un effort d'investissement, bon an mal an, de 2 milliards de dollars», a-t-il dit. Revenant sur les mesures concernant la suspension de certains produits à l'importation qui suscitent «quelques incompréhensions», il a indiqué qu'elles sont «transitoires», «revues et réévaluées» et «sont destinées» à sauvegarder la production locale. En direction de chefs d'entreprises français, l'ambassadeur a souligné qu'en travaillant «ensemble» à la consolidation des liens au bénéfice des peuples des deux pays, l'Algérie et La France peuvent «faire face aux menaces et périls communs qui (les) interpellent dans un espace que la mondialisation a réduit considérablement, pour laisser aux générations futures un espace de prospérité partagée.

Moussa O.

Habitat

«Plus de 3,6 millions de logements réalisés en 20 ans», selon Temmar

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé que plus de 3 600 000 logements de différentes formules ont été réalisés durant la période allant de 1999 à mars 2018. Intervenant, ce jeudi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors de la présentation du bilan du secteur de l'habitat à l'occasion de la journée parlementaire sur «l'habitat entre la planification et les défis de l'époque», le ministre a indiqué que ces réalisations ont nécessité un «coût de 5.788 milliards de». Il s'agit de la réalisation de «1 176 000 logements publics locatifs (LPL 30%), 1 583 000 logements ruraux (38%), 456 000 logements publics participatifs et promotionnels aidés (LPP et LPA 11%), 156 000 logements location-vente AADL (6%), 46 000 logements de fonction (1 %), 138 000 logements promotionnels libres (3%) et 448 000 logements type auto-construction (11%)» Temmar a indiqué par ailleurs que le programme quinquennal 2015-2019 a enregistré plus de 2 millions de logements de différentes formules. D'autres unités sont à réaliser au titre du nouveau programme de 2016, 2017 et 2018. Ledit programme concerne près de «698 790 logements de type LPL, soit 33% du programme quinquennal en question, 470 000 logements AADL (22%), 661 898 logements ruraux (31%), 253 031 LPA (12%) et 50 000 LPP (2%)». S'agissant de la cadence de réalisation, le ministre a relevé un «saut qualitatif avec une moyenne annuelle de plus de 300 000 logements» grâce aux nouvelles mesures et au strict suivi des maîtres d'œuvre». Cependant, le ministre relèvera la nécessité d'introduire de nouveaux amendements, pour palier aux « obstacles» qu'a connu le secteur auparavant, notamment dans la réalisation des logements de la formule LPA. Le secteur a également procédé à une «révision profonde de toute la règlementation propre à ce type de logements», explique le ministre qui voit en cette mesure une nécessité pour «préserver les intérêts de tous les intervenants dans le secteur». Le ministre a, en outre, fait savoir que d'autres modifications sont en cours en vue de promouvoir le Logement promotionnel aidé (LPA). Il a été procédé par le biais du décret exécutif N°10-235 du 5 octobre 2010 fixant les niveaux de l'aide frontale accordée par l'Etat pour l'acquisition d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural, de «généraliser l'accès des postulants aux revenus inférieurs à 6 fois le salaire national minimum garanti (SNMG) et des postulants sans revenus».

Amel Driss / Ag.

Stations de dessalement

25 % de l'eau potable fournie dans les trois prochaines années

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a déclaré, ce jeudi, à Mostaganem, que les stations de dessalement d'eau de mer fourniront 25 % de l'eau potable au niveau national dans les deux à trois prochaines années au maximum.

«Le système de dessalement d'eau de mer fournit actuellement 17 % de l'eau potable. Ce taux peut atteindre 20% grâce aux 11 stations entrées en service», a indiqué Necib.

Le taux atteindra dans les deux à trois prochaines années les «25% à l'échelle nationale après l'entrée en service de quatre nouvelles stations de dessalement d'eau de mer actuellement en phase du lancement des travaux», explique encore le responsable du secteur.

«Nous sommes entrain de cueillir les fruits de la vision juste du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a indiqué le ministre à ce sujet. Ces réalisations permettront d'ailleurs, explique le ministre d'éviter à l'Algérie de revivre, la sécheresse qui a duré plus de 10 ans, durant les années 2000.

Le ministre indiquera à cet effet que «l'Algérie, tout comme de grands pays du monde, investit dans le domaine de dessalement d'eau de mer dans le cadre du plan national de sécurisation de l'eau potable». Outre la sécheresse, le ministre a fait savoir que le défi actuel de dessalement d'eau de mer consiste en «l'amélioration des capacités de gestion et de maîtrise de la station de Mostaganem, qui fournit plus de 80% des besoins journalier en eau de la wilaya».

S'agissant de l'investissement dans les domaines du tourisme aux abords des barrages et des oueds, Hocine Necib a déclaré que l'Agence nationale des barrages et transferts a accueilli 40 dossiers d'investissement actuellement à l'étude, signalant que son département ministériel a fait une correspondance aux walis dans ce sens. Il a également fait part de l'achèvement de l'élaboration des cahiers des charges et la constitution d'une commission multisectorielle pour l'octroi de concessions et la concrétisation des projets dans les plus brefs délais. Il importe de noter que le ministre a procédé lors de sa visite dans la wilaya de Mostaganem au lancement de la réalisation de la première tranche du périmètre agricole irrigué de la plaine d'El Alb sur une superficie de 6000 hectares au sud-ouest de la wilaya et à la mise en service du réseau d'alimentation en eau potable de plus de 7000 habitants des zones rurales de la commune de Sirat (sud de la wilaya).

A.D.

Béjaïa

Mise en service de la nouvelle gare maritime

La nouvelle gare maritime de Béjaïa, en chantier depuis mai 2013, a été mise en service, ce jeudi, coïncidant avec l'accostage au port du premier car-ferry de la saison estivale, «Le Méditerranéen» de la Compagnie française «Corsica linéa» transportant à son bord plus d'une centaine de passagers et une soixantaine de véhicules.

L'ouvrage, un équipement d'escale complet, est conçu pour accueillir à pleine capacité un million de voyageurs et 100 000 véhicules par an et entend offrir «les meilleurs standards mondiaux en terme de fiabilité et de qualité de service autant pour les passagers que les personnels opérant sur le site», a indiqué le PDG sortant de l'entreprise portuaire de Béjaïa, Djelloul Achour, soulignant que pour sa rentabilisation, des discussions sont engagées avec plusieurs opérateurs internationaux pour l'ouverture de nouvelles lignes directes en Méditerranée. «Plusieurs destinations sont au menu, notamment vers Tunis (Tunisie), Barcelone (Espagne), Gene (Italie) et Split (Croatie) et ce, outre l'effort d'accroissement du cabotage national, notamment vers Alger et Annaba», a-t-il affirmé. L'équipement, une infrastructure moderne et fonctionnelle, en a visiblement les moyens et l'étoffe.

Installée à l'est de la ville, à hauteur de l'extrémité du mole Abdelkader, elle en impose déjà par son gabarit et ses lignes architecturales dont la combinaison en font une nouvelle attraction urbaine.

Répartie sur deux sites, l'un à l'intérieur du port et l'autre en zone extra-portuaire, sur une superficie de l'ordre de 30.000 m^2 et s'élevant sur trois niveaux, reliés les uns aux autres par des passerelles vitrées, elle offre autant aux citadins et aux visiteurs de passage, un spectacle idyllique de l'harmonie chatoyante, unissant l'armature urbaine, le paysage marin et les massifs du parc national de Gouraya. «L'attraction ville-port est subtilement conçue avec la mise en valeur des interfaces (Accès-sorties) et la sauvegarde de la beauté de l'environnement», notera Achour, assurant que l'infrastructure est l'une des plus belles dans le bassin méditerranéen.

Béjaoui B.

Alger

Les plages de la commune de Zéralda accueillent les premiers estivants

Les quatre plages autorisées à la baignade dans la commune de Zéralda (ouest d'Alger) ont commencé à accueillir les premiers groupes d'estivants de la saison 2018, alors que les opérations de nettoyage et de décoration des lieux se poursuivent, a-t-on constaté. Pour les jeunes travaillant dans ces plages, l'engouement des premières familles pour la plage «Khelloufi 1 et 2», constitue le coup d'envoi d'une saison estivale qui devrait être «riche d'activités», selon l'un des gardiens des parkings qui ont accueilli des visiteurs qui ont saisi l'opportunité de cette période calme précédant «le pic d'activité et de visites», aux plages de Zéralda vu sa proximité de la capitale. A l'entrée de la plage «Khalloufi 2», un camion-citerne arrosait la terre rouge et les fleurs de saison plantées à cette occasion, et la vue générale de cette allée avait changé après le bitumage de la route et la peinture des trottoirs. Des poteaux d'éclairage public de type «Led», économisant l'énergie ont été posés, tous au long de cette allée, ce qui a réchauffé les cœurs des visiteurs, qui ont exprimé leur «satisfaction» quant à l'intensification de l'éclairage public pour garantir davantage de sécurité aux familles qui restent jusqu'à la nuit. A proximité de l'hôtel «Sables d'or», on a constaté des travaux de réhabilitation de cet établissement hôtelier relevant du complexe touristique, qui était auparavant une destination favorite des familles algérienne et des immigrés venus passer des vacances agréables.

Equipement et préservation des plages de la pollution de l'environnement

La présidente de la commission à l'APC de Zéralda, Fatiha Laârinouna, a souligné que les préparatifs de la saison estivale 2018 avaient «débuté depuis fin avril dernier et se poursuivent jusqu'à la fin des vacances», ajoutant que «tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour améliorer les conditions d'accueil et les prestations». Les services locaux œuvrent en compagnie des entreprises relevant de la wilaya à l'équipement de toutes les structures, a indiqué la responsable qui a ajouté qu'après l'analyse de l'eau de mer par l'Etablissement de l'hygiène urbain d'Alger (HURBAL), 4 plages, à savoir Khelloufi 1 et 2 et la plage familiale 1 et 2 ont été autorisées à la baignade, tandis que la plage «Al Rimaia» a été interdite à la baignade. L'Agence nationale des déchets a procédé à la collecte des déchets durs, évacués par la mer durant l'hiver ainsi qu'à la mobilisation d'équipes d'hygiène et d'aménagement composées d'agents de la commune, d'Extranet, Asrout et autres. A cela s'ajoute la réhabilitation des vestiaires, des douches, des postes des unités de la Gendarmerie nationale, de la police, de la Protection civile outre un poste de coordination relevant de la commune pour prendre en charge les plaintes des citoyens. Trois gérants de plages ont été désignés pour le contrôle en coordination avec les services concernés.

Des parkings ont été aménagés au niveau de chaque plage par l'Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU) d'Alger contre 150 DA la place, tandis que l'Office des parcs, des sports et des loisirs (OPLA) s'est chargé de l'exploitation des tables et des chaises.

Un programme de proximité «intense» a été mis en place en coordination avec des associations environnementales pour «sensibiliser les citoyens à l'importance de la préservation de l'environnement», a expliqué Laarinouna. Concernant la pollution des oueds situés dans la commune de Zéralda, en l'occurrence oued Mazafran, oued Sidi Mnif et Oued Al Akar, le délégué de l'environnement au niveau de la commune, Aïssani Mohamed, a fait savoir que les eaux des oueds étaient assainies et ne représentaient aucun danger, ajoutant que le centre d'enfouissement technique, catégorie 2, de Hmissi jouera un rôle important en la matière Le président de l'APC de Zéralda, Tarek Benyazzar, a indiqué qu'un espace sera ouvert au femmes au niveau de la plage Khaloufi 2. Une grande affluence des estivants vers la commune de Zéralda est attendue durant la saison estivale 2018 avec près d'un million de vacanciers.

Houda H.

• Plus de 550 constructions illicites démolies durant le premier semestre de 2018

Plus de 550 constructions illicites ont été démolies à Alger durant le premier semestre de 2018, ont fait savoir, ce jeudi, les services de la wilaya. Les mêmes services ont indiqué que le premier semestre de 2018 a connu la démolition de 573 constructions illicites à l'instar des constructions anarchiques ou celles élevées sur des terres agricoles, la chaussée publique ou les principaux canaux d'assainissement.

D'autres constructions érigées illicitement au niveau des forêts publiques ont été également démolies. La démolition de ces constructions anarchiques «est régie par de strictes procédures légales et administratives» à travers l'établissement des procès-verbaux de constat pour infraction à l'urbanisme par des agents compétents relevant des communes ou de l'inspecteur de l'urbanisme de la circonscription administrative concernée, de la police de l'environnement et de l'urbanisme relevant de la Sûreté nationale ou de l'instance compétente en matière d'urbanisme relevant de la Gendarmerie nationale.

Après réception du PV pour infraction à l'urbanisme, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) émettra un arrêté de démolition de la construction anarchique dans un délai de 8 jour à compter de la date de réception du PV tout en disposant du droit de recours à la force publique. Le wali d'Alger avait affirmé que plus de 1700 constructions illicites ont été démolies en 2017 pour mettre fin à l'extension des constructions anarchiques dans la capitale, ajoutant que plusieurs dossiers relatifs à ces constructions illicites avaient été transmis à la justice.

Il a affirmé, dans ce sens, que les services de la wilaya travaillaient d'une façon constante, pour éradiquer ces bidonvilles et constructions anarchiques dont les terrains récupérés ont été utilisés dans le cadre des opérations de relogement au niveau de la wilaya, que ce soit pour réaliser les différents projets ou les transférer en espaces verts au profit de citoyens.

H.H.

Mila

Réception avant fin 2018 de six infrastructures du secteur la jeunesse et des sports

Six infrastructures relevant du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mila seront réceptionnées avant fin 2018, a-t-on appris, ce jeudi, auprès du directeur du secteur, Taher Amriou.

Le même responsable a précisé que la majorité de ces projets dont l'inscription remonte à 2014 a connu un «retard important» dans la réalisation, avant d'être relancés pour atteindre actuellement des taux d'avancement «appréciables» permettant leur réception «dans les tous prochains mois». Plusieurs de ces structures seront réceptionnées «à la prochaine rentrée sociale», a fait savoir le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de ces futures infrastructures dans la redynamisation de l'activité sportive dans cette wilaya. Il s'agit, d'une piscine semi olympique, en cours de réalisation dans la commune de Ferdjioua (ouest de Mila), a-t-il indiqué, rappelant que trois infrastructures similaires sont prévues à travers la wilaya en plus d'une piscine de proximité dans la commune de Yahia Béni Guecha à l'ouest de Mila.
Dans la commune nord de la wilaya, à savoir Baynane, il est prévu la réalisation d'un camp de jeunes pour accueillir les équipes sportives pour entraînement, d'autant, a ajouté le même responsable, que cette région se caractérise par un climat «frais et agréable». «Il ne reste que les travaux de raccordement au réseau électrique et l'installation du système de chauffage centrale pour que ce camp soit ouvert», a ajouté le même responsable.
Un autre camp de jeune a été réalisé sur les hauteurs de la ville, plus précisément à Marchou, a-t-il indiqué, précisant qu'il ne reste que les travaux d'amenée de gaz et d'électricité pour que cette infrastructure soit opérationnelle. La même commune sera également renforcée «dans le courant de cette année» par un complexe sportif de proximité, a souligné Amriou. Dans la commune de Grarem Gouga, au nord de Mila, il est prévu la réception avant fin 2018 d'un camp de jeunes dont le chantier de réalisation atteint les 80%, a souligné le même responsable, précisant que les travaux de réalisation d'un stade communal à Oued El Athmania (au sud de la

wilaya) tirent à leur fin. Le projet de réalisation du complexe sportif de proximité (CSP), dans la commune de Beni Yahia Abderrahmane, au sud de Mila affiche un taux d'avancement de 60% et sera «probablement réceptionné d'ici au début de l'année 2019».

Mechaka A.

• Campagne moisson-battage à Souk Ahras

Une production prévisionnelle d'un million et demi de quintaux de céréales

La campagne moisson-battage de la saison agricole 2017/2018 a été lancée, ce jeudi, à Souk Ahras, depuis l'exploitation agricole Amar-Saâdaoui dans la commune d'Oum Laâdhaïm, avec une prévision de récolte de l'ordre de 1,5 millions quintaux (q). Cette production sera récoltée sur 138 100 hectares, dont 73 000 ha réservés au blé dur, 30 000 ha au blé tendre, 35 000 ha à l'orge et 100 ha à l'avoine, a indiqué le directeur des services agricoles, Abdelouab Gheraïbia dans son exposé présenté lors de la cérémonie de lancement présidée par le wali. Cette importante production a été favorisée par une excellente pluviométrie estimée à 600 mm, a précisé le responsable, faisant état de la distribution lors de la campagne des labours de 114 000 quintaux de semences et 65 800 quintaux d'engrais. Il a également annoncé le lancement de la campagne de récolte des légumes secs, qui prévoit un rendement moyen à l'hectare de 30 q. Pas moins de 14 points de stockage ont été mobilisés pour l'entreposage de la récolte et deux autres d'une capacité chacune de 100 000 quintaux sont en cours de réalisation à Mechrouha et Oued Kebrit, selon les responsables de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). La wilaya de Souk Ahras dispose d'un parc de 592 moissonneuses-batteuses, dont 92 acquises par leasing soutenu à 40 % , est-il indiqué. Le wali a présidé également la distribution de 13 tracteurs, trois moissonneuses-batteuses et deux appareils de traite à des agriculteurs dans le cadre de crédits accordés auprès de la banque BADR avec 20 % de soutien public.

• Bordj Bou-Arréridj

La nouvelle gare routière réceptionnée le 5 juillet prochain

La nouvelle gare routière (catégorie A) de la ville de Bordj Bou-Arréridj sera réceptionnée le 5 juillet prochain à l'occasion de la double fête de l'Indépendance et de la jeunesse, a annoncé, ce jeudi, le wali Salah El Afani. Lors de son inspection du projet, le responsable a exhorté l'entreprise de réalisation et la direction du Transport à terminer les travaux d'aménagement extérieur qui restent dans les délais fixés pour assurer la réception à cette date. Nombre de mesures et projets sont liés à la mise en service de cette gare, dont le nouveau plan de la circulation et la transformation des terrains des actuelles stations de taxis et marchés du centre-ville en espaces verts et aires de jeu, a souligné le wali. La nouvelle gare routière de Bordj Bou-Arréridj se trouve à la sortie Est de la ville près de l'échangeur desservant l'autoroute Est-ouest et l'échangeur de la RN-5. Réalisée sur 6 hectares pour 760 millions de dinars, cette gare accueillera tous les autocars de transport de voyageurs des lignes inter-wilayas et intercommunales ainsi que tous les taxis des diverses lignes. Elle dispose de diverses locaux et espaces de commerce et services, selon les explications données sur site.

M'Sila

Aides financières et techniques au profit de 3400 exploitations agricoles depuis 2009

Pas moins de 3400 exploitations agricoles réparties sur les communes de la wilaya de M'Sila ont bénéficié d'aides financières et techniques depuis 2009, ont indiqué, ce jeudi, des services de la wilaya. L'opération de soutien a été effectuée sur plusieurs phases et a ciblé les exploitations versées, notamment dans la production des fruits et légumes, des viandes et du lait, a-t-on précisé, détaillant que 200 exploitations parmi le nombre global ont été soutenues durant ces deux dernières années.
Ce soutien financier et technique concerne l'économie de l'eau à travers, notamment la généralisation du système d'irrigation de goutte-à-goutte, la mobilisation des eaux souterraines et l'adoption des méthodes modernes dans la production particulièrement celle concernant les cultures protégées (plasticulture), le développement de la production des viandes rouges et blanches ainsi que l'augmentation de la production laitière, a-t-on expliqué. S'agissant de la filière légumes, les services de la wilaya ont souligné que la production liée à ce domaine a connu «une augmentation considérable» dans la wilaya passant de pas moins de deux millions de quintaux en 2009 à près de trois millions de quintaux enregistrés au titre de la saison agricole 2018, tandis que celle des viandes a atteint actuellement 270 000 quintaux contre 150.000 quintaux recensés il y' à 9 ans. La production laitière dans la capitale du Hodna a connu également une évolution passant de 10 millions de litres en 2009 à 27 millions litres recensés en 2017, a ajouté la même source. Les efforts sont actuellement déployés pour soutenir et accompagner la production des fourrages, dont la production estimée à un million de quintaux ne couvre pas les besoins de cette wilaya à vocation agro-pastorale, évalués à dix millions de quintaux. Les services agricoles de la wilaya de M'Sila ont alloué au titre de la saison agricole 2016-2017, un budget de plus de 200 millions de dinars a été dégagé au profit de 200 exploitations agricoles portant mobilisation des eaux souterraines, l'extension des systèmes d'irrigation qui économisent l'eau, l'acquisition de matériel agricole et l'aménagement des sites de production des viandes blanches et rouges, a-t-on rappelé.

Hinda B.

Lutte contre les feux de forêt à Tébessa

Un plan préventif mis en place pour la protection de plus de 211 000 hectares

La Conservation des forêts de la wilaya de Tébessa a mis en place, au titre du dispositif anti-incendie 2018, un plan pour la protection de 211 103 hectares de forêts, opérationnel entre les mois de juin et d'octobre 2018, a déclaré, ce jeudi, le responsable du service Protection du patrimoine végétal et forestier au sein de cette institution, Mounir Samida.
L'objectif de ce plan est la préservation du patrimoine forestier des risques des feux à travers la réduction du nombre des incendies, les interventions liées à ce domaine et les dégâts dus à ce phénomène, a précisé le même responsable. Tous les moyens humains et matériels nécessaires pour le bon déroulement de la campagne anti-incendie ont été mobilisés par la Conservation des forêts avec la collaboration des Directions de la Protection civile, des services agricoles, des travaux publics, des services de la Gendarmerie nationale et la sûreté de wilaya, ainsi que les Assemblées populaires communales (APC), a ajouté le même responsable. Des comités de travail ont été installés à travers les communes et les daïras, en coordination avec la population des zones limitrophes aux sites forestiers, pour la dynamisation de l'opération de lutte et d'intervention rapide en cas d'éventuelle catastrophe, a-t-il indiqué. Des équipes d'intervention rapide dotées de citernes d'eau et de camions anti-incendie ont été également mobilisées pour toute alerte au feu, a-t-il affirmé. Sept postes de contrôle, dotés de matériels de communication, 36 points d'eau naturels et artificiels en plus de 55 agents forestiers saisonniers, ont été mis en place pour couvrir l'ensemble de la superficie forestière de la wilaya, a souligné Samida.
Plusieurs travaux forestiers, selon la même source, ont été réalisés avec la collaboration d'autres partenaires dont les actions d'aménagement et d'ouverture de pistes forestières, de désherbage et d'élimination des déchets, le nettoiement des abords des routes nationales et des chemins de wilaya, des surfaces en dessous des lignes électriques à haute tension et des champs proches des forêts. D'autre part, la Conservation des forêts de la wilaya de Tébessa œuvre tout au long de l'année à la sensibilisation des citoyens, principal facteur dans le déclenchement de ces incendies, selon le même responsable, à travers l'organisation de plusieurs rencontres de proximité, des émissions radiophoniques et des dépliants renseignant sur ce sujet. A rappeler que 33 hectares de superficies forestières ont été endommagés par les incendies dans la wilaya de Tébessa en 2017, dont 29 hectares recensés entre les mois de juillet et d'août.

Mostaganem

Lancement de la réalisation de la première tranche du périmètre agricole irrigué de la plaine d'El Alb

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a procédé, jeudi, à Mostaganem, au lancement de la réalisation de la première tranche du périmètre agricole irrigué de la plaine d'El Alb sur une superficie de 6000 hectares au sud-ouest de la wilaya.

Cette tranche, qui sera réceptionnée dans un délai de 29 mois, comporte la réalisation d'une conduite de pompage d'eau sur une distance de 9 kilomètres de la station de traitement des eaux de Oued El Kheir vers les stations de stockage des communes de Mansourah, Sirat et Bouguirat, d'une capacité globale de 105 000 mètres cubes. Un réseau de distribution sera réalisé sur une distance de 270 km ainsi que des actions de correction torrentielle sur 170 km, selon les explications fournies. Une enveloppe de 7,5 milliards de dinars a été consacrée à la réalisation de ce périmètre agricole irrigué en deux tranches sur une surface de 16 000 ha permettant de couvrir les besoins du bassin du lait de la commune de Hassiane et d'offrir plus de 18 000 emplois. Necib a souligné, en posant la première pierre de ce projet, que les capacités de la wilaya de Mostaganem dans le domaine de l'irrigation agricole, a dépassé actuellement de 40 000 ha de terres agricoles grâce à la disponibilité de l'eau surtout à travers le couloir de transfert de l'eau Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), les eaux traitées et les forages. En outre, le ministre a mis en service un réseau d'alimentation en eau au profit de plus de 7000 habitants des zones rurales de Sidi Charef, Kalouzia, Alailia, Adaidia et Zerg de la commune de Sirat (sud de Mostaganem). A cette occasion, Necib a insisté sur la fourniture de l'eau à tous les citoyens de manière permanente, surtout ceux des zones rurales et éloignées, par une coordination entre le secteur des ressources en eau et les collectivités locales dans les projets de raccordement des douars et villages aux réseaux d'AEP.

Le même responsable a souligné que les zones qui connaissent de la sécheresse doivent avoir une solution permanente en approvisionnant la population par le biais de deux systèmes de production d'eau, soit des sources phréatiques et superficielles ou de dessalement de l'eau de mer. Hocine Necib a ajouté que Mostaganem est une wilaya pilote en termes de sécurisation en eau et de diversification des ressources d'eau eu égard à ses quatre systèmes d'alimentation en eau (MAO, barrage de Kramis, barrage de Gargar et dessalement de l'eau de mer) et œuvre, à titre complémentaire, à produire plus de 220 000 m^3 d'eau/jour. Le ministre a, au passage, exhorté les responsables locaux, à s'occuper du parc des forages et de son entretien pour faire face à toute pénurie d'eau et autres risques, signalant l'existence de techniques modernes de stockage.

Hocine Necib a inspecté, lors de sa visite dans la wilaya, le projet de protection du parc industriel de Bordjia contre les inondations, le projet d'aménagement de l'oued d'Aïn Sefra au centre-ville de Mostaganem, la station de dessalement de l'eau de mer de Sonactel (Mostaganem) et la station de traitement des eaux usées de la crique de Mazaghran.

Djafer B.

Tlemcen

Portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale

Des «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale ont été inaugurées, jeudi, à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, en présence des autorités de wilaya, sous le slogan «la sécurité un acquis collectif contribuons tous à sa préservation». Organisée par le groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, cette manifestation d'information de trois jours comporte une exposition où des stands mettent en exergue les modalités d'accès à ce corps de sécurité, ses activités de protection des biens culturels, de sécurité routière, de maintien de l'ordre public, d'intendance, d'informatique, de télécommunications, entre autres. Des statistiques sur les accidents de la route et la lutte contre le trafic de drogue sont mises en exergue lors de cette exposition qui a drainé un nombre considérable de visiteurs, notamment des jeunes intéressés par les conditions de recrutement aux rangs de la gendarmerie nationale. Le chef du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, le colonel Boukhelda Abdelkader, a souligné, lors de la cérémonie d'ouverture, que cette manifestation intervient en concrétisation de la politique d'ouverture de cette institution sur la société et de renforcement des canaux de communication avec la société civile et de valorisation des efforts de préservation de la sécurité et de l'ordre public et de lutte contre la criminalité. La Gendarmerie nationale aspire à plus d'efficacité dans ses activités en s'appuyant sur l'utilisation des moyens de technologie moderne pour améliorer l'intervention de ses unités, en adoptant le principe de la preuve scientifique devenue la base de la poursuite judiciaire, en plus de moderniser les moyens et les méthodes de travail, a-t-il souligné. Cette manifestation, a-t-il ajouté, permet aux jeunes de prendre connaissance des conditions de formation et de recrutement aux rangs de la gendarmerie et des efforts fournis pour améliorer la qualité de service avec la contribution du citoyen comme facteur principal pour assurer la paix et l'ordre public. Les familles des chouhada Mostefaoui Mohamed et Bouarfa Ahmed, décédés dans le crash de l'avion militaire de Boufarik en avril dernier, ont été honorés et des fauteuils roulants ont été remis à des personnes handicapées. En outre, des exhibitions de sports de combat ont exécutées par des éléments des sections de sécurité et d'intervention du groupement de wilaya de la gendarmerie nationale, lors de la cérémonie d'ouverture.

Chibane M.

BREVES

AIN TEMOUCHENT

Neuf personnes ont été sauvées dans un incendie qui s'est déclaré, jeudi, dans une armoire de compteurs électriques d'un immeuble de la commune de Sidi Benadda (Aïn Témouchent), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Ces personnes, âgées entre 4 à 86 ans, qui présentaient des problèmes de respiration, ont reçu les premiers soins sur place avant de les pompiers ne les transfèrent au service des urgences de l'hôpital d'Aïn Témouchent. L'incendie s'était déclaré aux environs de 02h32, jeudi à l'aube, dans un immeuble à la cité des150-Logements, située à Sidi Benadda, en premier lieu dans l'armoire des compteurs électriques et s'était propagé ensuite à la cage d'escaliers des quatre étages de ce bâtiment, a-t-on indiqué.

SIDI BEL-ABBES

Les services de la gendarmerie de Sidi Bel-Abbès ont opéré la saisie de 8 kg de kif traité et l'arrestation d'une personne impliquée au niveau de l'autoroute est-ouest à Sidi Ali Boussidi, a-t-on appris, jeudi, de source sécuritaire. Suite à des informations recueillies par les services de la gendarmerie faisant état d'une personne tentant le trafic de la drogue, celui-ci fut arrêté au niveau d'un barrage sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la région de Sidi Ali Boussidi.
La fouille de son véhicule a permis de découvrir la quantité de la drogue. Une enquête a été ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire.

Mascara

8 conventions de coopération signées entre l'université Mustapha-Stambouli et des entreprises économiques et administratives

L'université Mustapha-Stambouli de Mascara a signé huit conventions de coopération avec des entreprises administratives et économiques, a-t-on appris, jeudi, de son recteur, Samir Bentata. L'université de Mascara, a-t-il indiqué, a signé, au titre de l'année 2017-2018, huit accords de coopération dans le domaine technico pédagogique, la dernière en date avec l'Ecole supérieure de l'air de Tafraoui (Oran) basé sur l'enseignement du système LMD. La plupart des conventions, signées avec des entreprises administratives et économiques de la wilaya de Mascara, ouvrent le champ devant les étudiants de 1er et 2e paliers universitaires pour effectuer des stages dans les entreprises, contribuer par la recherche à résoudre des problèmes administratifs et techniques et mener des expériences. Les entreprises et l'université pourront profiter des résultats des recherches, en plus du recyclage des cadres des entreprises. Samir Bentata a souligné également le succès de l'accord de coopération avec l'Office national des céréales et légumes secs permettant de financer la mise en valeur de 30 hectares à la ferme agricole pilote de l'université de Mascara à Maoussa où la récolte du blé tendre et des légumes secs a eu leu au mois de juin courant. Une nouvelle convention, première du genre avec un agriculteur de la wilaya, sera paraphée prochainement pour permettre de former des étudiants sur le terrain et traiter des problèmes techniques dans l'utilisation des pesticides.

Bac dans la wilaya d'Ouargla

Déroulement normal, optimisme des candidats

Les épreuves du baccalauréat, session juin 2018, se déroulent dans des conditions normales à travers les centres d'examen de la wilaya d'Ouargla, dans une ambiance d'optimisme au vu des épreuves du premier jour et de craintes de l'épreuve de maths, d'avant-hier, a-t-on constaté.

Des candidats approchés devant le centre d'examen Moulay-Larbi à Ouargla, avant le début des épreuves de jeudi, ont affiché un optimisme au regard des épreuves «abordables» de la langue arabe et des sciences islamiques de la première journée du bac, avec, cependant, une certaine appréhension quant à l'épreuve de mathématiques.

Ils ont relevé, quant au déroulement des examens, que «tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, en matière d'encadrement, de climatisation et de fontaines fraîches, leur permettant de composer dans de bonnes conditions et un climat jusque là clément en ce début d'été». Devant le centre d'examen M'barek-El Milli» à Ouargla toujours, des candidats libres ont salué les bonnes conditions d'organisation pour le bon déroulement de l'examen mis à la disposition des candidats, «notamment la disponibilité de l'eau fraîche et des équipements de climatisation mis en marche bien avant le début des épreuves, conformément aux instructions de la direction de l'Education pour réunir les conditions de réussite à tous les candidats», a indiqué Korichi Mohamed Ghazali, chef de ce centre d'examen qui regroupe 400 candidats libres encadrés par 60 agents.

Pour le degré de difficulté des épreuves, nombreux sont ceux qui ont manifesté, pour cette matinée de jeudi, une appréhension de l'épreuve de mathématiques, à l'image de Hanane qui avoue avoir «un trac terrible bien que s'étant bien préparée». Korichi a souligné qu'aucune anomalie susceptible d'entacher le bon déroulement de l'examen n'a été enregistrée jusque là, avant de qualifier de «chanceux» les candidats cette année, à l'égard aux conditions climatiques relativement clémentes régnant ces jours-ci dans la région.

Pas moins de 17 567 candidats sont recensés pour cet examen du baccalauréat, session juin 2018, dans la wilaya d'Ouargla, dont 7683 candidats libres, répartis à travers 64 centres d'examens supervisés par 3188 encadreurs et agents, en plus d'intervenants d'autres secteurs, dont la Sûreté nationale et la Protection civile, a-t-on indiqué à la direction de l'Education.

Kadiro Frih

Ghardaïa

Une centaine de climatiseurs installés dans les centres d'examen du baccalauréat

Au total 98 nouveaux climatiseurs ont été installés dans les 42 centres d'examen du baccalauréat que compte la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris, ce jeudi, auprès des services de la wilaya. Ces équipements de climatisation, acquis sur le budget de wilaya pour un montant de plus de 5 millions de dinars, viennent renforcer les différents moyens matériels (climatisation, ventilation, fontaines fraîches et autres) mis en place dans les établissements scolaires de la wilaya en vue d'offrir de bonnes conditions pour les examens et garantir des conditions optimales de travail. Des équipes de maintenance de la climatisation ont été dépêchées par les services de la wilaya dans les différents centres d'examen du baccalauréat sur le territoire de la wilaya pour entretenir ces équipements afin de permettre aux 11 349 candidats de subir les épreuves dans de bonnes conditions en ce début de la saison estivale, a indiqué le directeur de l'administration locale (DAL).

«C'est un investissement conséquen, mais nécessaire que les pouvoirs publics ont réalisé afin que les candidats de la wilaya de Ghardaïa bénéficient d'un système rafraîchissant», a souligné Hakim Ouled Tayeb, précisant que ceci s'inscrit en droite ligne des objectifs du gouvernement et se veut être une condition sine qua non pour favoriser une égalité des chances dans les épreuves de l'examen du baccalauréat à travers l'ensemble du pays.

Des moyens humains et matériels conséquents, aussi bien en matière de confort, de sécurité que de soutien psychologique aux candidats, ont été mis en place pour offrir aux candidats de bonnes conditions d'examen dans la wilaya.

Pas moins de 3200 agents de Sûreté nationale, 3000 encadreurs du secteur de l'Education et plus de 2500 intervenants d'autres secteurs (Protection civile, gendarmerie et médecins) sont mobilisés durant la période des épreuves de l'examen, a-t-on fait savoir. **Hadj M.**

Illizi

Baisse «sensible» des cas de rougeole

Une baisse «sensible» des cas d'atteinte de la rougeole a été relevée dans la wilaya d'Illizi par rapport au début de l'année marquée par une propagation de cette maladie cutanée, a-t-on appri, ce jeud, auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP).

Cette situation a été marquée par une baisse «notable» des cas de rougeole de 105 cas signalés en janvier dernier à 37 cas seulement au mois de mai, a affirmé la responsable du service de la prévention à la DSP, Dr Nacéra Ahmime. Quelques 264 cas de rougeole ont été signalés depuis le début de cette année à travers la wilaya d'Illizi, dont 19 cas confirmés par l'institut Pasteur d'Alger, sans toutefois déplorer de cas de décès, a révélé la responsable.

Rappelant que cette maladie avait été signalée en premier lieu dans la commune d'Aïn Amenas avant de se propager à d'autres communes de la wilaya, le Dr Ahmime a fait état de l'activation des mécanismes et moyens de surveillance nécessaires, citant aussi l'acquisition de 10 587 doses pour les besoins de la vaccination ciblant la catégorie d'âge des 6 mois à 40 ans, en vue de circonscrire la maladie et d'éviter son éventuelle propagation. La campagne de vaccination se poursuit à travers les quartiers et structures de santé de la wilaya d'Illizi, à la faveur de la mobilisation de quantités suffisantes de vaccin en vue d'éviter toute propagation de cette pathologie contagieuse et pouvant être mortelle, a-t-elle ajouté. Par souci de freiner la propagation de la maladie, la DSP œuvre à la mise en œuvre d'un programme préventif à travers l'animation d'émissions radiophoniques, la sensibilisation directe dans les lieux publics, la distribution de dépliants, la vulgarisation sur les moyens de prévention à travers des missions médicales dans les régions enclavées.

La responsable de la prévention à la DSP a, en outre, convié les citoyens à respecter le programme national de vaccination arrêté par le ministère de tutelle et à se rapprocher des différentes structures de santé en cas d'apparition des symptômes de la maladie.

• Naâma

65 cas de morsures scorpioniques enregistrés depuis début 2018

Quelque 65 cas de morsures scorpioniques ont été enregistrés dans la wilaya de Naâma, depuis le début de l'année en cours, sans enregistrer aucun décès, a révélé, jeudi, la direction de la Santé et la Population. Les communes de Tiout, Aïn Sefra, Djenine Boureg et Asla ont enregistré le plus grand nombre de cas, notamment en ce mois de juin au cours duquel 39 cas ont été recensés, a indiqué le chef du service de la prévention, Saïd Djellouli. La direction de la Santé et de la Population a procédé dernièrement à l'ouverture de permanences dans les salles de soins des communes les plus exposées au risque de morsures scorpioniques en les dotant de quantités suffisantes de vaccin et organisant des rencontres de sensibilisation en faveur des populations pour leur faire connaitre des conduites à tenir pour éviter de telles morsures et les moyens de leur prise en charge médicalement. Les services des communes ont initié depuis le début du mois d'avril dernier des campagnes de traitement de l'environnement urbain, les sites de prolifération de ces insectes nuisibles et l'amélioration de l'éclairage public. A noter que la wilaya de Naâma a enregistré, en 2017, plus de 1500 cas de ce type de morsures, ayant fait deux morts dans les communes de Tiout et Asla, rappelle-t-on.

• El Oued

4 morts et deux blessés dans un accident de la circulation sur la RN°48

Quatre personnes sont mortes et deux autres ont été blessés dans un accident de la circulation survenu, jeudi, sur la RN°48 dans la commune d'El Hamraya (El Oued), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit au niveau du point kilométrique PK-70 suite à une violente collision entre deux véhicules légers roulant en sens opposés, précise la source en signalant l'intervention d'équipes de secours des unités secondaires de la Protection civile d'El Hamraya et de Reguiba. Les corps des victimes (23 à 36 ans et un bébé de 9 mois) ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier Benamar-Djillali et les blessés ont été évacués aux urgences du quartier du 8-Mai 1945 à El Oued. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

L'audience de Facebook chute chez les jeunes, selon le Pew Research Center

Selon une étude réalisée par le Pew Research Center, le spécialiste de l'analyse d'audience fait le constat que les jeunes délaissent peu à peu Facebook, au profit de Snapchat et de YouTube.

Une étude effectuée par le PRC (Pew Research Center) et dirigée par Monica Anderson montre que l'audience de Facebook évolue, ayant même tendance à vieillir. Commentant les chiffres constatés, cette dernière précise d'ailleurs que «Le paysage des réseaux sociaux a complètement changé parmi les ados ces trois dernières années». En effet, cet organisme spécialisé dans les sondages et la statistique affirme que seulement 51% des internautes américains ayant entre 13 et 17 ans utilisent Facebook, ce alors que 69% d'entre eux ont déclaré utiliser Snapchat, 72 % utiliser Instagram, et 85 % YouTube. Si la moyenne d'âge des utilisateurs de Facebook augmente, ce n'est donc pas le fait d'un nombre croissant d'adultes, mais bel et bien d'une diminution des plus jeunes, qui s'en détournent peu à peu au profit d'autres réseaux sociaux. En clair, Facebook n'est pas le réseau préféré des plus jeunes. Interrogés sur les applications qu'ils utilisent le plus, ces mêmes jeunes ont désigné YouTube à 32 % et Snapchat à 35 %. Facebook n'a en revanche récolté que 10 % des voix. On peut donc constater que même en la posant différemment, cette question a néanmoins orienté le PRC vers les mêmes conclusions. Le sondage est d'autant plus fiable qu'il prend en compte une large majorité de la population américaine, 95% des jeunes sondés déclarant détenir un smartphone et la moitié d'entre eux étant connectés en quasi-permanence. Au PRC, on constate le deuil des 71% de jeunes qui en 2015 utilisaient Facebook, précisant que «Ce changement dans l'utilisation des médias sociaux par les adolescents n'est qu'un exemple de la façon dont le paysage technologique des jeunes a évolué».

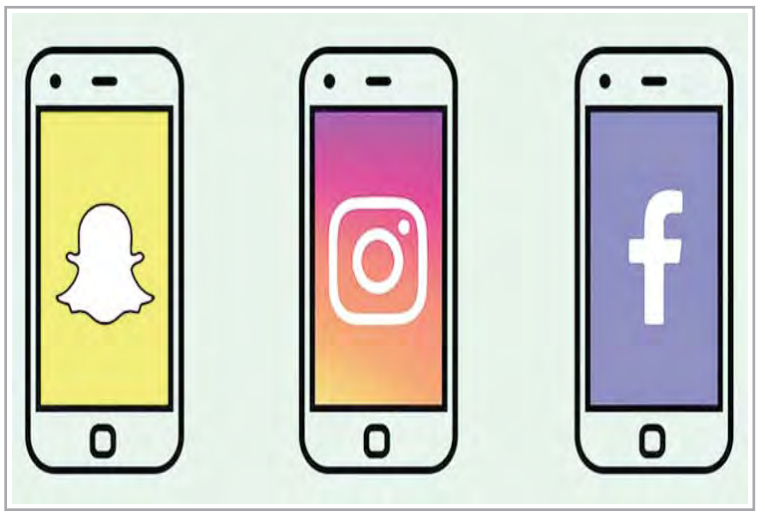

Un bug sur Android dévoile vos messages privés

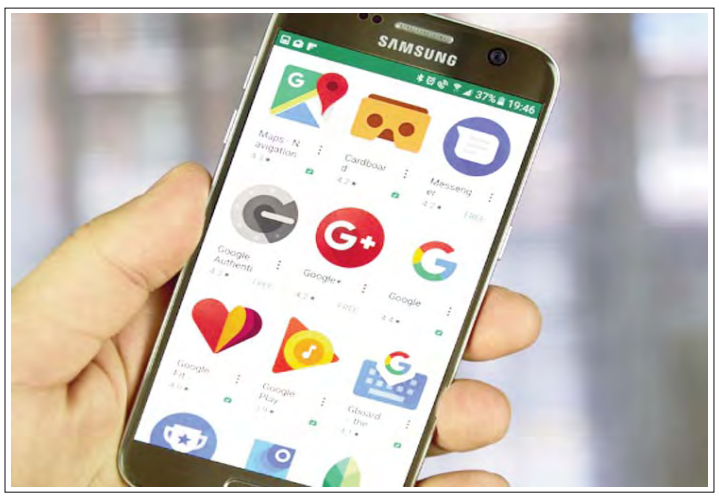

Le fait de taper «the1975..com» dans l'application Google sur Android permet d'afficher des messages SMS de l'utilisateur, signale un internaute sur Reddit. Un nouveau bug sur Android a révélé un moyen d'accéder aux SMS d'un utilisateur via l'application de recherche de Google. Le problème a été signalé par l'utilisateur sous le pseudo Krizastro sur Reddit. «Pour une raison inexpliquée lorsque je tape «the1975.com» (précisément avec deux points) dans ma barre de recherche sur le lanceur par défaut du Pixel, il affiche mes SMS récents via Google», a écrit sur le réseau social l'auteur de l'alerte qui est apparemment possesseur d'un smartphone Pixel. «Ça a l'air d'être le bug le plus étrange que j'aie jamais rencontré. Cette combinaison est-elle simplement une coïncidence super aléatoire ou y a-t-il autre chose ? Est-ce que d'autres personnes ont eu ce pépin? Je suis vraiment perdu, faites-moi le savoir», a-t-il prié. L'appel a rapidement trouvé écho et d'autres internautes se sont eux aussi plaints du même problème. Qui plus est, ils ont découvert que le même dysfonctionnent peut être déclenché également par les phrases «Vizela viagens», «Izela viagens» et «Zela viagens».
Les requêtes en question lancent apparemment l'affichage des SMS accessible dans l'application Google. Dans le même temps, les utilisateurs ont fait remarquer que la recherche dans le moteur Google Chrome n'affichait que des résultats corrects.
Interrogé par la BBC, Google a expliqué qu'il s'agissait d'un «bug du système de détection de la langue» qui était en train d'être corrigé. Certaines phrases ont été «interprétées à tort comme une demande d'affichage de SMS récents».

Nokia Health redevient Withings

Cédée en 2016 à Nokia, Withings revient à la maison mère. En effet, son co-fondateur, Eric Careel, est parvenu à racheter la marque. La société est spécialisée dans les objets connectés dédiés à la santé et à sa prévention.
Le maître mot est l'innovation.
Eric Careel, co-fondateur de Withings, est donc parvenu à racheter sa propre start-up à Nokia. La société est restée finlandaise seulement deux ans. Elle avait été rachetée pour 171 millions €.
Spécialisée dans le domaine des produits connectés orientés santé, Withings est déjà implanté en France, mais aussi aux États-Unis et en Asie.
Le communiqué de presse indique ainsi qu'Eric Careel « reprend les équipes qui formaient Withings, continue la commercialisation des produits Nokia Health, et relance la marque Withings avec pour objectif de faire de l'entité un acteur majeur de l'innovation en matière de santé connectée et de prévention». Et le nouveau PDG de la société se montre ambitieux, souhaitant «relancer un nouveau cycle d'innovation et développer de nouveaux produits connectés dans la santé». Pour cela, Withings pourra s'appuyer sur une solide base de salariés. En effet, la société pourra se baser sur les 200 salariés qui la compose, et qui comprend des ingénieurs, des développeurs, ainsi que des managers et des techniciens, implantés principalement à Issy-Les-Moulineaux.
Eric Careel devrait d'ailleurs en dire plus prochainement sur ses objectifs et les stratégies qu'il compte suivre.
Withings jouit d'une bonne notoriété sur son segment d'activité. Parmi les produits les plus connus, on retrouve des montres hybrides (Steel et Steel HR), des balances connectées (Body Cardio, Body + et Body), ainsi qu'un thermomètre intelligent (Thermo), un capteur de sommeil (Sleep) et des tensiomètres sans fil.
Cependant, tout ne sera pas aisé pour Eric Careel, dans la mesure où la société s'est faite discrète lorsqu'elle était sous Nokia, ne sortant qu'un seul produit, le Nokia Sleep. De gros défis attendent donc le patron de Withings, qui espère aussi un retour de la marque sous son nom. A noter que la société aurait été rachetée pour seulement 30 millions €.

Quel est le smartphone le plus résistant aux chutes et à l'eau ?

Le smartphone qui ne craint ni les chutes ni l'eau est le Motorola Moto Z2. L'appareil le plus fragile est un gadget d'Apple, l'iPhone SE, selon le portail Tom's Guide. Des experts du portail ont testé des gadgets de différents fabricants de smartphones. Des téléphones ont été jetés d'une hauteur de deux mètres sur des surfaces en bois et en béton. Ils ont été plongés dans de l'eau. À l'issue de ces tests, les appareils ont été évalués sur une échelle allant de 1 à 10. Le modèle de Motorola a obtenu 8,5 points. Après avoir subi toutes les épreuves prévues par le protocole des tests, il n'avait aucune fissure sur son écran, indique Tom's Guide. Les deuxième et troisième positions sont occupées par le LG X Venture et l'Apple iPhone X avec respectivement 6,6 et 6,2 points. Les portables LG V30 et Samsung Galaxy S9, qui ont obtenu 6 points chacun, sont également parmi les smartphones les plus résistants du marché. Quant au smartphone actuellement disponible le plus fragile, c'est l'iPhone SE. Le portail ne lui a attribué que 3,9 points.

La Chine lance un nouveau satellite d'observation de la Terre

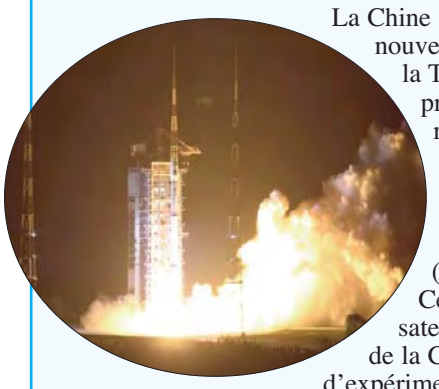

La Chine a lancé, ce samedi, un nouveau satellite d'observation de la Terre, Gaofen-6, qui sera principalement utilisé dans la recherche sur les ressources agricoles et la surveillance des catastrophes. Gaofen-6 a été lancé sur une fusée Longue Marche-2D à 12h13 (heure de Pekin) depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan (nord-ouest de la Chine). Un satellite d'expérimentation scientifique nommé Luojia-1 a été envoyé dans l'espace en même temps.
C'était la 276e mission de la série des fusées Longue Marche.

«L'homme aurait-il plusieurs cerveaux», selon des chercheurs australiens

Des scientifiques pensent que les mammifères ont un «2e cerveau» ou «cerveau intestinal». Une nouvelle étude menée à l'Université Flinders, en Australie, fournit des preuves de l'intelligence du cerveau de l'intestin.

Il y aurait un second cerveau dans l'organisme humain. Des scientifiques australiens ont découvert une matrice autonome de millions de neurones qui peuvent, en quelque sorte, contrôler les mouvements musculaires intestinaux sans aucune intervention du système nerveux central. Et ces neurones «vivent» dans le gros intestin, cette partie du tube digestif qui relie l'intestin grêle au rectum. Le «côlon intelligent» est autrement appelé «système nerveux entérique». Puisqu'il peut fonctionner sans instructions du cerveau ou de la colonne vertébrale, certains scientifiques aiment l'appeler le «deuxième cerveau» tout court. À quel point ce cerveau autonome et intestinal est-il intelligent ? Les scientifiques ne savent pas encore. Mais, selon une nouvelle étude qui a été menée sur des souris et dont les résultats ont été publiés le 28 mai 2018 dans la revue JNeurosci, la réponse pourrait être «très intelligent».
«Le système nerveux entérique contient des millions de neurones essentiels qui contrôlent le fonctionnement de l'intestin», a écrit l'équipe de chercheurs australiens. Certains scientifiques émettent l'hypothèse que le système nerveux entérique a évolué avant le système nerveux central. Donc, le schéma de décharge neuronale, mis en évidence dans le côlon, pourrait être le plus ancien de l'organisme. Cela voudrait dire que le «cerveau intestinal» pourrait être le «premier cerveau» et pas le «2e cerveau». Si cela était confirmé, on pourrait dire que les cerveaux des mammifères ont évolué d'abord pour faire progresser les excréments dans le système intestinal, puis pour s'occuper d'affaires plus complexes.

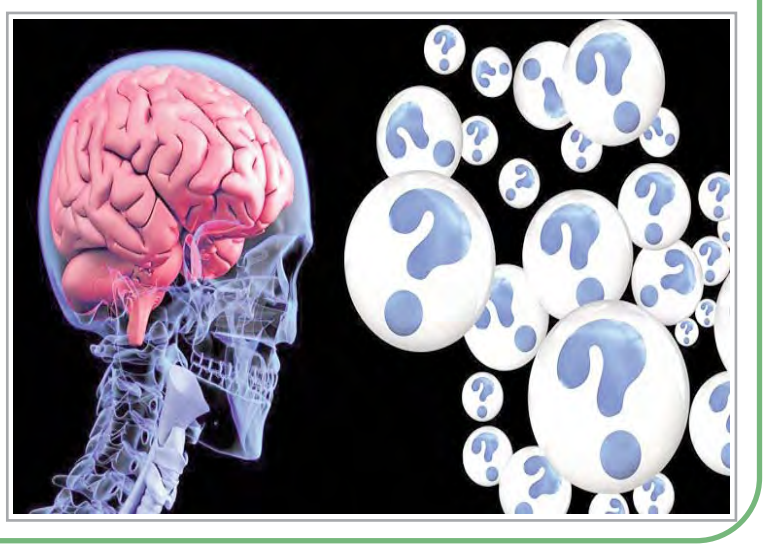

Les aliments qu'il ne faut pas laver

Saviez-vous qu'il faut absolument éviter de passer certains aliments sous l'eau dans le but de les nettoyer, en effet, le résultat risquerait d'avoir l'effet inverse. En voici une liste montrant les aliment qu'il faut absolument éviter de laver.

La viande, un produit frais

Ce n'est pas très courant, mais certaines personnes lavent la viande avant de la cuisiner pour éliminer toutes traces de bactéries. Pourtant c'est une erreur. La viande est un produit frais. La rincer avec de l'eau risque de favoriser la prolifération microbienne.

Les œufs du fait de la porosité de la coquille

Même si parfois certains petits résidus restent collés sur la coquille des œufs il n'y a rien à craindre à moins que l'œuf ne soit périmé bien sûr. L'œuf ne doit pas être lavé.
La coquille est poreuse, du coup passer de l'eau dessus risque de rendre le terrain favorable à la multiplication de microbes.

L'avocat très bien protégé par sa peau

Le risque de pesticide sur l'avocat est moindre car ce fruit riche en fibres et rassasiant est protégé par une peau très épaisse. La partie consommée et cuisinée se trouve sous la peau qui sera épluchée donc pas besoin de le laver. De plus l'avocat est un fruit qui noircit rapidement si de l'eau pénètre à l'intérieur cela risque d'accélérer cette étape.

Les oignons, pour préserver leurs vertus antioxydants

Oignons, échalotes, ail... Pas besoin de les passer sous l'eau avant de les cuisiner. Même s'ils peuvent être recouverts de terre ou de poussière, la partie qui sera consommée est protégée par la peau qui sera épluchée. Pour rappel, il est important de les ajouter à vos plats, l'oignon par exemple est riche en antioxydants et a des nombreuses vertus anti-cancer.

L'orange, bien emmitouflée

De manière générale les fruits avec de la peau n'ont pas besoin d'être lavés puisqu'on les épluche. Inutile de rincer le kiwi, les oranges, les bananes et la mangue, par exemple. La peau agit comme une barrière contre les microbes et les pesticides ne traversent presque pas.

La carotte, seulement si elle vient de votre potager

Pour ne pas avoir à laver ses carottes il faut les avoir fait pousser dans son jardin, c'est la seule façon d'être sûr que le légume n'a pas été touché par des pesticides. Avant de cuisiner les carottes on les épluche c'est pourquoi il n'est pas obligé de les laver on peut juste les brosser pour retirer la terre et la poussière. Pour rappel, la carotte est un légume riche en fibres, elle est bonne pour le système digestif, relance le transit et soigne les diarrhées.

Le melon, car les pesticides ne traversent pas sa peau

Le melon c'est frais, c'est hydratant et en plus d'être rapide à couper pas besoin de le laver. La partie utilisée est protégée par une peau si épaisse qu'il n'est pas nécessaire de rincer le melon à l'eau, les pesticides ne traversent pas la peau. N'hésitez pas à abuser du melon il est pauvre en calories et composé à 90 % d'eau.

N.M.

Les omega-3 efficaces pour lutter contre les crises d'asthme

D'après une nouvelle étude américaine, ils pourraient même réduire la fréquence et l'intensité des crises d'asthme d'origine allergique. On savait déjà qu'ils étaient efficaces pour lutter contre la déprime saisonnière et la dépression post-partum, pour repousser les troubles du sommeil, pour protéger notre cœur et nos articulations, pour prévenir certains cancers... Voilà maintenant que, d'après une nouvelle étude de l'University of Rochester Medical Center (aux États-Unis), les omega-3 seraient également utiles pour réduire la fréquence et l'intensité des crises d'asthme. Les chercheurs américains ont travaillé avec des échantillons sanguins fournis par 17 patients asthmatiques. Grâce à diverses expériences, ils ont découvert qu'un apport régulier en omega-3 diminuait la production de certains anticorps (les immunoglobulines E ou IgE). Ceux-ci sont en partie responsables des allergies, puisqu'ils provoquent une hypersensibilité à certains allergènes comme les pollens, les arachides, les fruits de mer...
On parle de réactions allergiques graves. Or, dans 80% des cas chez les enfants et dans 60% des cas chez les adultes, l'asthme est de nature allergique. «Pour ces personnes, une supplémentation en omega-3 (via des compléments alimentaires à base d'huile de poisson, par exemple) peut être intéressante», explique Richard P. Phipps, principal auteur de ces travaux, parus dans la revue spécialisée JCI Insight.
Parallèlement, les chercheurs ont également constaté que, chez les personnes asthmatiques bénéficiant d'un traitement de fond à base de corticoïdes, les bienfaits des omega-3 étaient considérablement réduits.
Anti-inflammatoires, les corticoïdes sont le plus souvent utilisés sous forme inhalée : ils diminuent la sensibilité des bronches aux agents irritants, ce qui réduit (en théorie) le nombre et l'intensité des crises d'asthme.

• Le bicarbonate de soude pourrait aider à lutter contre le cancer

Une nouvelle étude a révélé que le bicarbonate de soude pouvait aider à lutter contre le cancer, en facilitant la détection des cellules cancéreuses partout dans l'organisme. Des chercheurs de l'Institut Ludwig pour la recherche sur le cancer à New York ont découvert que la consommation de bicarbonate de soude pouvait activer les cellules atteinte d'une tumeur cancéreuse et aider les chimiothérapeutes à les anéantir, relate le journal *The Daily Mail*. «Les cellules concernées ne produisent pas de protéines ou d'autres biomolécules lorsqu'elles sont sous tension», a expliqué l'auteur de l'étude, Chi Van Dang. «Ils ralentissent leur métabolisme et ne se réveillent que lorsque le tout reviendra à la normale», a-t-il poursuivi. Dans le cadre de ces recherches, des souris atteintes du cancer du sein et du côlon ont bu de l'eau avec du bicarbonate de soude. Les scientifiques sont parvenus à démontrer que cela aide à stimuler l'activité cellulaire dans les tumeurs. Le bicarbonate de soude pourrait amener les cellules à fonctionner normalement, ce qui a aidé les médicaments à les cibler plus précisément. Par conséquent, cela pourrait aider les docteurs à mieux repérer les tumeurs cancéreuses lors d'une chimiothérapie et d'une immunothérapie. «Le concept est très simple», a souligné le Dr Van Dang, tout en ajoutant : «Cela ne coûte pas 100.000 $/an, il s'agit en effet, de bicarbonate de soude». Les chercheurs espèrent que cette découverte pourrait aboutir à une technique plus abordable pour traiter cette maladie mortelle.

Alger

Djmawi Africa et Orange Blossom célèbrent la Fête de la musique

Le groupe de musique Gnaoua, «Djmawi Africa» et la troupe française «Orange Blossom» ont animé, jeudi soir, à Alger, un spectacle à l'occasion de la Fête de la musique, célébrée à travers le monde chaque 21 juin.

Organisé à l'esplanade de la Grande-Poste par l'APC d'Alger-centre et l'Institut français d'Alger, le concerta a drainé un public relativement nombreux, venu découvrir deux formations musicales dont les compositions sont très marquées par les influences orientales et africaines. Toujours distingués par la fusion des genres et styles et l'éventail d'instruments musicaux utilisés, les «Djmawi Africa» ont mis de l'ambiance dès leur montée sur scène en offrant une flopée de chansons évoquant sciemment les maux sociaux qui préoccupent la jeunesse comme le chômage. Dynamiques, les membres du groupe ont su capté l'attention du public -composé essentiellement de jeunes-, gratifié de plusieurs titres tels que *H'chiche ou pois chiche*, *Bezaf* (C'est trop!) et *Dellali*, repris en chœur par la foule. Ses textes, peu recherchés, accrochent toutefois une grande partie de la jeunesse algérienne qui se reconnaît à travers les chansons de Djmawi Africa qui accorde un intérêt particulier aux préoccupations des jeunes désœuvrés et marginalisés. Fondé en 2004 à Alger par un groupe d'étudiants dont

Ph : L'Echo d'Algérie ©

Ahmed Djamil Ghouli (goumbri et chant), Abdou El Ksouri (guitare) et Nazim Ziad (batterie), Djmawi Africa se distingue par son style musical alliant plusieurs genres comme le rock, le chaâbi et le gnaoui.
Le groupe compte à son actif trois albums dont *Mama* qui a connu un franc succès en Algérie et en France, où il est enregistré, grâce à un style particulier puisant ses influences dans le chaâbi et le gnaoui. Propulsé au-devant de la scène par une «reconnaissance» médiatique considérable en France, le groupe s'est produit à l'étranger sur plusieurs scènes, notamment en France, au Cameroun, en Egypte, en Inde et au Canada. En deuxième partie de cette soirée qui s'est prolongée à une tardive de la nuit, le groupe français «Orange Blossom» a enchanté le public de chansons rendues par la chanteuse égyptienne Hend Ahmed, qui porte par sa voix rauque des sonorités rock mélangées aux mélodies orientales. *Ya Sidi*, *Habibi* et *Ya zaman* sont, entre autres titres, interprétés sur fond un musical à base de violon, de basse et de batterie. Né en 1993 à Nantes (France) d'une rencontre musicale des musiciens Pierre-Jean Chabot (violon et basse), Jay C (chant et guitare) et Eric le Brun, «Orange Blossom» se démarque par son style alliant musique électronique et la world music d'influence arabe et occidentale. Le groupe qui compte trois albums, s'est fait connaître en1997, date de sortie de son premier opus intitulé *Orange Blossom*, vendu à «15 000 exemplaires». «Orange Blossom» qui a collaboré avec plusieurs artistes étrangers comme le percussionniste abidjanais, a animé des concerts en Egypte et en Belgique, entre autres.

Benadel M.

Nabil Hamai anime un récital classique italien

Un récital de musique classique universel, célébrant les œuvres de compositeurs italiens contemporains, a été animé, jeudi soir, à Alger, par le violoniste algérien Nabil Hamai, accompagné de musiciens italiens. Organisé par l'Institut culturel italien d'Alger à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale, ce récital a rassemblé le trio Nabil Hamai, Anna Barbero Beerwald au piano et Giacomo Agazzini au violon. Lors de ce récital le trio a exécuté des œuvres de compositeurs italiens contemporains à l'image du violoniste Fatine Umberto, enseignant au conservatoire de Milan qui avait déjà accompagné l'Orchestre symphonique algérien en 2007, ainsi que des musiques de films italiens célèbres. Le trio a également gratifié son public de plusieurs partitions de solo au piano, exécutés par Anna Barbero Beerwald, ou de duo pour violon ainsi que quelques partitions écrites ou adaptées pour les trois musiciens. Revisitant parfois des compositions de musique de chambre pour introduire une section rythmique de chaâbi et modifier le jeu du piano, ce trio de musiciens représente différentes promotion du conservatoire Giuseppe Verdi de Turin (Italie). Ce récital a été organisé à l'occasion de la fête de la musique célébré, dans plusieurs villes du monde, le 21 juin de chaque année depuis 1982. Diplômé de l'Institut régional de formation musicale d'Alger en 2008, Nabil Hamai a poursuivi ces études de violon auprès du conservatoire Giuseppe Verdi de Turin avant de collaborer avec plusieurs orchestres d'envergure internationale dont l'Orchestre Giovanile Centrale, l'Orchestre Giovanile araba del Mediterraneo, ou encore l'Orchestre de l'académie Stefano Tempia de Turin. Actuellement, Nabil Hamai enseigne auprès e l'association Mozart de Turin et collabore avec d'autres écoles italiennes.

• Festival arabe de Djemila

La 14e édition programmée à partir du 2 août prochain

L'ouverture de la 14e édition du Festival arabe de Djemila (Sétif) est programmée, cette année, à partir du 2 août prochain, a annoncé, jeudi, le commissaire du festival, Khaled Mehanaoui. Cette édition, qui se tiendra du 2 au 6 août (5 jours), aura lieu comme pour les éditions précédentes sur le site romain de Cuicul (60 km à l'est de Sétif), a indiqué le responsable à la preese, précisant que ce festival aura un cachet national par excellence avec la participation d'une pléiade de stars de la chanson algérienne. Ces derniers, dit-il, animeront également des concerts dans certaines régions reculées de la wilaya, dont les habitants ne peuvent faire le déplacement pour assister au festival. Il a ajouté qu'au début de chaque soirée du festival, certaines figures de la chanson algérienne seront honorées, que ce soit des défunts de la scène artistique ou ceux encore en vie. Aussi, il a révélé que les éditions prochaines verront le retour à Djemila d'artistes arabes et ce, en coordination avec les pays arabes dans le cadre des échanges culturels afin de préserver le caractère arabe de cette manifestation.

Salon national mère et enfant

Boumerdès accueille la 3e édition du 25 juin au 1er juillet

La 3e édition du Salon national dédié à la mère et à l'enfant se tiendra du 25 juin au 1er juillet à Boumerdès sous le slogan : «Espoir», a annoncé, jeudi, le directeur de la maison de la culture Rachid-Mimouni. Cette nouvelle édition, parrainée par le wali de Boumerdès et organisée par la Maison de la culture en collaboration avec la Direction de la culture et l'entreprise de communication privée «Sunflower», verra la participation d'une vingtaine d'exposants, entre entreprises nationales, écoles, jardins d'enfants et maisons d'édition spécialisées dans le livre d'enfant, a indiqué Benzef Abdelmadjid. L'animation de cet événement culturel, inscrit au titre des activités majeures de la Maison de la culture de Boumerdès, sera assurée par des associations et organismes dédiés à la promotion de la mère et de l'enfance, outre les services de la Protection civile et de la Sûreté nationale, a-t-il ajouté. De nombreuses activités éducatives, didactiques, récréatives et ludiques sont portées au programme de cette 3e édition, a souligné le responsable, citant, notamment des circuits automobiles pour les enfans, des pièces théâtrales, des spectacles de clowns, des concours de dessin, de danse, de lecture et de chant. Pour permettre au plus grand nombre possible de visiteurs de profiter de ce Salon, les organisateurs ont adapté ses horaires d'ouverture et de fermeture (14h à 21h) avec les vacances scolaires et la saison estivale. «L'entrée des enfants à ce Salon est conditionnée par un accompagnement de leurs parents», a-t-il relevé, précisant que cette mesure vise à éviter tout problème d'ordre sécuritaire ou organisationnel. Benzef a également noté que chaque enfant se verra remettre, à l'occasion, une brochure d'entrée gratuite, qui lui ouvrira droit de participer à une tombola, avec des prix qui seront remis aux gagnants à la clôture de la manifestation.
La 2e édition de ce Salon mère et enfant a eu lieu du 15 au 20 mars dernier à Constantine. Elle a enregistré, selon les organisateurs, une affluence de plus de 30 000 visiteurs, avec la distribution de plus de 200 prix aux enfants.

Sahara occidental

Le Conseil français des barreaux dénonce les violences subies par une avocate de détenus sahraouis de Gdeim Izik

Le Conseil national des barreaux a dénoncé les actes de violence physique et les atteintes graves faites par les autorités marocaines à l'avocate française, Ingrid Metton, lors du procès des détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, a-t-on appris, avant-hier, auprès de cette haute instance des avocats.

Dans sa délibération adoptée par l'Assemblée générale les 8 et 9 juin, le conseil «dénonce les actes de violence physique et les atteintes graves et réitérées à la mission de défense dévolues à l'avocat dans le cadre de son exercice professionnel», tout en lui apportant son soutien. Le conseil apporte «tout son soutien» à l'avocate qui a été menacée dans l'exercice de ses fonctions et s'engage à être présent à ses côtés dans les procédures qu'elle entend initier auprès du rapporteur spécial des Nations unies et de l'ambassadeur des Nations unies en France.
Me Ingrid Metton, avocate inscrite au Barreau de Paris, avait en fait informé le conseil des difficultés rencontrées au Maroc, lors de sa mission de défense de dix-neuf militants sahraouis détenus. Elle a indiqué avoir constaté, lors des procès en appel ses clients, à l'instar des observateurs présents, des «irrégularités manifestes» et des irrégularités similaires avaient déjà été dénoncées par de nombreuses ONG lors du procès en première instance, dont Amnesty International, Human Rights Watch, Fédération international des Droits de l'Homme et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT). Dans sa note, elle a expliqué avoir été interpellée, retenue arbitrairement, surveillée et expulsée à deux reprises, avec saisie de son passeport, de son ordinateur portable et de son téléphone en plein exercice professionnel. «Sans avoir bénéficié d'un avocat ni avoir eu communication d'un quelconque acte de procédure, elle est aujourd'hui interdite d'entrée sur le territoire et manifeste sa plus grande inquiétude quant à sa capacité à exercer sa mission de défense», a rappelé le conseil dans sa délibération, précisant qu'au total, sept juristes européens dont cinq avocats et leur accompagnatrice ont subi le même sort. Le conseil a précisé par ailleurs qu'il a pris connaissance de l'alerte lancée, en mars dernier, par l'Observatoire international des avocats en danger (OIAD) concernant sa dernière expulsion en pleine salle d'audience avec sa consœur Ouled Olfa et les actes de violences et d'entraves à leur mandat qu'elles ont subis, rappelant les «principes de base relatifs au rôle du Barreau» adoptés par le VIIIe congrès des Nations unies qui font obligation aux pouvoirs publics de veiller à ce que les avocats «puissent s'acquitter de toutes leurs fonctions professionnelles sans entrave, intimidation, harcèlement ni ingérence indue et ne fassent pas l'objet, ni ne soient menacés de poursuites ou de sanctions économiques ou autres pour toutes mesures prises conformément à leurs obligations et normes professionnelles reconnues et à leur déontologie». En conséquence, «lorsque la sécurité des avocats est menacée dans l'exercice de leurs fonctions, ils doivent être protégés comme il convient par les autorités. Enfin, les avocats ne doivent pas être assimilés à leurs clients ou à la cause de leurs clients du fait de l'exercice de leurs fonctions».

La commission AFET au Parlement européen exhorte l'UE à mettre à exécution les décisions de la CJUE

La commission des Affaires étrangères au Parlement européen a adopté un amendement au projet de rapport sur les recommandations du Parlement au Conseil concernant la 73e session de l'Assemblée générale des Nations unies, exhortant l'UE à soutenir le processus onusien pour le règlement du conflit au Sahara occidental et à mettre à exécution les décisions de sa Cour de justice au sujet de ce territoire. L'amendement présenté par la députée européenne Barbara Lochbihler au nom du groupe des Verts/Alliance libre européenne, appelle le Conseil de l'UE à «mettre à exécution les arrêts de la Cour de justice européenne au sujet du Sahara occidental».
La Cour européenne de justice (CJUE) a rendu le 21 décembre 2016 une décision, selon laquelle les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, soulignant le statut «séparé» et «distinct» de ce territoire, classé depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU. Dans son arrêt, la CJUE a souligné qu'aucun accord ne peut s'appliquer à ce territoire sauf si, le peuple du Sahara occidental y consent. Le 27 février 2018, cette même Cour a rendu une autre décision jugeant l'accord de pêche UE-Maroc pas applicable au Sahara occidental et à ses eaux adjacentes.
L'amendement adopté par la commission des Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen exhorte également l'UE à «soutenir les efforts de l'ONU visant à obtenir un règlement équitable et durable du conflit au Sahara occidental, sur la base du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et conformément aux résolutions des Nations unies en la matière». Dans ses recommandations au Conseil, le Parlement européen plaide, en outre, pour l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des Droits de l'Homme à l'instar des autres missions onusiennes de maintien de la paix de par le monde.
Malgré la persistance des violations des Droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, la France continue d'empêcher le Conseil de sécurité d'intégrer dans le mandat de la Minurso un volet Droit de l'Homme. La situation des Droits de l'Homme au Sahara occidental reste, en effet, «préoccupante». Selon plusieurs ONG de défense des Droits de l'Homme, les Sahraouis continuent de subir des discriminations sociales et le non-respect des libertés d'expression, de rassemblement et d'association. Des cas de détention arbitraire sont régulièrement signalés et les manifestations restent le plus souvent réprimées par les forces de sécurité marocaines.

Des eurodéputés dénoncent la proposition de la Commission d'inclure le Sahara occidental dans les accords UE-Maroc

Des députés européens, membres de la commission «Commerce international» (INTA) au Parlement européen ont dénoncé, ce jeudi, la proposition de la Commission européenne de modifier l'accord d'association UE-Maroc pour inclure les produits du Sahara occidental, jugeant celle-ci non conforme à l'arrêt de la Cour européenne de justice rendu en décembre 2016.
Lors d'un débat au sein de cette commission sur la proposition de l'Exécutif européen, l'eurodéputé Florent Marcellesi a ironisé sur les «prouesses techniques» de la Commission qui passe avec le Maroc un accord incluant le Sahara occidental sans y avoir mis les pieds sur ce territoire.
Ce député européen a relevé, à l'occasion, les «nombreuses contradictions» de la Commission européenne qui reconnait le statut «séparé» et distinct» du Sahara occidental, mais conclut avec Rabat un accord qui inclut ce territoire sans y avoir jamais mis les pieds. Florent Marcellesi a souligné également la démarche «totalement contradictoire» de la Commission qui ne reconnait pas au Maroc de souveraineté sur le Sahara occidental, mais consulte les autorités marocaines dans le cadre des négociations pour inclure les produits du Sahara occidental dans les accords commerciaux UE-Maroc. Il a dénoncé, en outre, l'attitude de la Commission vis-à-vis du représentant légitime du peuple du Sahara occidental, le Front Polisario, affirmant que l'appui apporté par l'UE à la «force occupante» va à l'encontre des recommandations de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental, Horst Kohler qui avait insisté sur l'importance de valoriser le rôle du Front Polisario. L'eurodéputé Florent Marcellesi a réfuté, par ailleurs, les allégations de la Commission européenne qui soutient que le peuple du Sahara occidental bénéficiera de l'inclusion de ce territoire dans les accords UE-Maroc, réitérant son soutien à la proposition de demander l'avis de la Cour européenne de justice (CJUE). La députée européenne Jytte Guteland a estimé, de son côté, que l'inclusion du Sahara occidental dans les accords UE-Maroc «nuira» au processus de paix onusien et «compromettra» les chances de parvenir à un accord qui mettra fin au conflit.
L'eurodéputée qui a exprimé son inquiétude face à la proposition de la Commission, a affirmé également que celle-ci «créera plus d'insécurité pour les entreprises européennes», dénonçant l'approche de la Commission européenne lors des consultations. «Comment la Commission peut prétendre avoir consulté le peuple du Sahara occidental, alors que les nombreux sahraouis vivant dans les camps des réfugiés ne se sont pas exprimés sur la question ?», s'est-elle interrogée. Klaus Buchner a dénoncé, pour sa part, la terminologie utilisée par la Commission européenne qui tend à confondre, délibérément, le «peuple du Sahara occidental» avec la «population sahraouie» dans le processus de consultation pour obtenir le consentement nécessaire à l'inclusion du Sahara occidental dans les accords UE-Maroc. Selon cet eurodéputé, la Commission ne peut pas prétendre avoir obtenu ce consentement alors que plus de 90 ONG sahraouies ont refusé de prendre part au processus de consultation et que les associations qui ont participé à ce processus ne sont pas représentatifs du peuple du Sahara occidental. «Nous sommes (Européens) en train de fouler au pied nos principes les plus sacrés pour des intérêts économiques», a-t-il regretté.
Le député européen Helmut Scholz a déploré l'insistance de la Commission européenne à conclure un accord qui couvre le Sahara occidental au lieu de se contenter d'un accord limité au territoire, internationalement reconnu, du Maroc.
L'eurodéputée Anne-Marie Mineur a réitéré sa demande pour l'obtention d'un avis de la CJUE par rapport au processus de consultation mené par la Commission européenne et à sa proposition d'amendement de l'accord d'association UE-Maroc pour inclure les produits du Sahara occidental. Le président de la Commission INTA, Bernd Lange a annoncé, pour sa part, l'organisation prochaine d'une mission parlementaire d'information au Maroc et au Sahara occidental.

Arabie saoudite

Les Saoudiennes s'apprêtent à conduire, un moment historique pour le pays

Mettant fin à une interdiction unique au monde, l'Arabie saoudite autorisera à partir de ce dimanche les femmes à conduire, une réforme historique pour le royaume ultraconservateur, mais entachée par des accusations de répression croissante contre les militants des Droits de l'Homme.

Annoncée en septembre 2017, cette décision inspirée par le prince héritier Mohammed ben Salmane fait partie d'un vaste plan de modernisation du riche pays pétrolier. Elle met fin à une interdiction devenue le symbole du statut inférieur des Saoudiennes, décrié à travers le monde. Des milliers de conductrices pourraient prendre le volant ce dimanche, une journée attendue depuis longtemps par les Saoudiennes et qui, pour beaucoup, ferait entrer dans une nouvelle ère la société dans ce royaume régi par une version rigoriste de l'islam. «C'est un pas important et une étape essentielle pour la mobilité des femmes», résume Hana Al-Khamri, auteure d'un livre à paraître sur les femmes dans le journalisme en Arabie saoudite. «Les femmes en Arabie saoudite vivent dans un système patriarcal. Leur donner le volant aidera à défier les normes sociales et de genre qui entravent la mobilité, l'autonomie et l'indépendance», dit-elle. Pour beaucoup de femmes, saoudiennes ou expatriées, cette mesure permettra de réduire leur dépendance à l'égard des chauffeurs privés ou des hommes de leur famille, entraînant du même coup des économies financières. «C'est un soulagement», déclare à l'AFP Najah Al-Otaibi, analyste au centre de réflexion pro-saoudien Arabia Foundation. «Les Saoudiennes éprouvent un sentiment de justice. Pendant longtemps, elles se sont vu refuser un droit fondamental qui les a maintenues confinées et dépendantes des hommes, rendant impossible l'exercice d'une vie normale», explique-t-elle.

Impact économique

Plus tôt en juin, le royaume a délivré les premiers permis de conduire à des femmes. Certaines ont échangé leur permis étranger contre un permis saoudien après avoir passé un test. Quelque trois millions de femmes pourraient se voir attribuer une licence et commencer à conduire d'ici à 2020, selon le cabinet de consultants PricewaterhouseCoopers. Des auto-écoles pour femmes ont d'ailleurs vu le jour dans des villes comme Riyad et Djeddah. Quelques-unes apprennent à dompter des motos Harley Davidson dans des scènes inimaginables il y a encore un an. Beaucoup de Saoudiennes ont partagé sur les réseaux sociaux leurs projets pour dimanche, affirmant qu'elles accompagneraient leur mère boire un café ou manger une glace, une expérience a priori banale ailleurs dans le monde, mais qui paraît exceptionnelle pour le pays. Pendant des décennies, les conservateurs se sont servis d'interprétations rigoristes de l'islam pour justifier l'interdiction de conduire, certain allant même jusqu'à dire que les femmes ne sont pas assez intelligentes pour être derrière le volant. Côté économique, les retombées peuvent être bénéfiques, selon des experts. La levée de cette interdiction devrait stimuler l'emploi des femmes, et, selon une estimation de Bloomberg, ajouter 90 milliards de dollars à l'économie d'ici à 2030.

Mais nombre de femmes craignent de rester la cible des conservateurs dans un pays où les hommes gardent le statut de «tuteurs» et décident à leur place. En effet, les Saoudiennes doivent sortir voilées restent soumises à de strictes restrictions; elles ne peuvent ni voyager, ni étudier, ni travailler sans autorisation de leur mari ou d'un homme de leur famille, ni manger seules dans un restaurant. Le gouvernement a récemment pris des mesures contre les abus en punissant le harcèlement sexuel de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 300.000 rials (69.000 euros).

«Ni traître ni terroriste»

Sous l'impulsion du prince Mohammed, devenu héritier du trône il y a un an, le pays a aussi autorisé l'ouverture des salles de cinéma et les concerts mixtes, signe de son intention de revenir à un «islam modéré». Mais l'enthousiasme créé par l'annonce des réformes semble être entaché par une vague de répression contre les militantes qui se sont entre autres longtemps opposées à l'interdiction de conduire. Selon les autorités, neuf de plus d'une dizaine de personnes, dont des femmes, arrêtées sont toujours en prison. Elles sont accusées d'atteinte à la sécurité du royaume et d'avoir aidé les «ennemis» de l'Etat. Des journaux progouvernementaux ont publié des photos de certaines en une, accompagnées du mot «traîtres». Human Rights Watch (HRW) a indiqué cette semaine que deux autres militantes, Nouf Abdelaziz et Maya Al Zahrani, avaient été arrêtées. «Je ne suis pas une provocatrice, ni une terroriste, ni une criminelle, ni une traître», s'est défendue Mme Abdelaziz dans une lettre avant son arrestation, citée par HRW. «Je ne suis qu'une bonne citoyenne qui aime son pays et ne lui souhaite que le meilleur». «Ces militantes doivent être récompensées pas emprisonnées», estime Mme Khamri. «Il est triste que ces femmes ne seront pas là pour assister à ce moment historique».

Les deux Corées discutent des retrouvailles des familles séparées

Les Croix-Rouge des deux Corées ont discuté, ce vendredi, de la reprise des réunions des familles séparées par la guerre (1950-53), dernière illustration en date de la détente sur la péninsule qui chemine vers une réunification attendue. Des millions de personnes avaient été séparées voici près de 70 ans par le conflit qui avait scellé la division de la péninsule.

La plupart sont mortes sans avoir jamais pu revoir leurs proches, ni même avoir des nouvelles. Toutes les communications transfrontalières entre civils sont interdites. Lors de leur sommet fin avril, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un et le président sud-coréen Moon Jae-in étaient convenus entre autres de la reprise des réunions des familles. La dernière qui avait eu lieu en 2015 avait vu seulement 57 000 personnes s'enregistrer auprès de la Croix-Rouge sud-coréenne pour revoir leurs proches. La plupart ont plus de 70 ans. Même si les réunions ont bien lieu, seule une centaine de participants des deux côtés seront sélectionnés. Ils n'ont que trois jours pour combler une absence de plusieurs décennies. «Faisons de cette réunion un succès en l'organisant d'un point de vue humanitaire», a déclaré Park Kyung-seo, le chef de la délégation sud-coréenne, au début des entretiens dans la station de montagne nord-coréenne du Mont Kumgang, selon ses propos retransmis par la télévision sud-coréenne.

«Le fait que le Nord et le Sud se réunissent pour leurs premières discussions Croix-Rouge dans notre célèbre Mont Kumgang est significatif en soi», a répondu Pak Yong Il, à la tête de la délégation nord-coréenne.

Après quelques rendez-vous sporadiques, la politique de retrouvailles avait véritablement démarré en 2000 dans la foulée d'un sommet intercoréen historique. Initialement, elles avaient lieu tous les ans puis étaient devenues très rares à cause des tensions sur la péninsule.

Ghana

Au moins 10 morts suite à des inondations dans plusieurs régions du pays

Au moins 10 personnes ont perdu la vie suite à des inondations provoquées par des pluies torrentielles qui se sont abattues, lundi, sur Ghana, a affirmé l'Organisation nationale de gestion des catastrophes (NADMO). «Au moins 10 décès ont été enregistrés dans les régions du Centre, de la Volta et du Grand Accra», a indiqué le directeur général adjoint de NADMO, Abu Ramadan, cité par la presse locale. Dans la capitale ghanéenne Accra, un médecin a été emporté par les inondations. Son corps a été récupéré plus tard par un groupe de secours mercredi, a fait savoir le responsable, soulignant que dans la région de la Volta, une grand-mère et ses deux petits-enfants ont été électrocutés lors des inondations. Les zones côtières et moyennes du Ghana ont connu des pluies continues depuis le début du mois dernier. L'averse de lundi a provoqué de graves inondations, détruisant plusieurs propriétés et déplaçant des dizaines de résidents, en particulier à Accra. Selon les experts, Accra, qui se trouve dans une zone de basse altitude, subit des inondations chaque année principalement en raison de la construction de maisons sur les cours d'eau, de la défaillance du système d'assainissement et de la mauvaise gestion des déchets.

Liban

Merkel réitère le soutien de l'Allemagne aux réformes du Liban

La chancelière allemande Angela Merkel a réaffirmé le soutien de son pays aux réformes du Liban au cours de sa visite à Beyrouth. «L'Allemagne soutient un Liban prospère où les gens de différentes religions vivent en paix ensemble», a indiqué Merkel suite à une entrevue avec le Premier ministre désigné du Liban, Saad Hariri, au Palais de ce dernier. «Nous souhaitons le succès aux Libanais dans la mise en œuvre des réformes qui ont déjà commencé», a-t-elle ajouté. Merkel est arrivée, jeudi après-midi, à l'aéroport international Rafiq Hariri, accompagnée d'une délégation de haut niveau. Elle devrait rencontrer également, vendredi, le président libanais Michel Aoun et le président du Parlement libanais Nabih Berri. La chancelière discutera avec les responsables libanais de l'augmentation du commerce bilatéral et du problème des réfugiés syriens.

• Nigeria

Le choléra a fait au moins 25 morts dans le nord-est

Au moins vingt-cinq personnes ont trouvé la mort en raison d'une épidémie de choléra - la maladie d'origine hydrique - qui a éclaté le mois dernier dans l'Etat d'Adamawa, dans le nord-est du Nigeria, a indiqué le gouvernement nigérian. Le gouvernement nigérian a déclaré que 12 nouveaux cas de choléra ont été enregistrés, ce qui porte le nombre total des cas enregistrés depuis mai à 1 349.

Un communiqué officiel a identifié Mubi North, Mubi South, Maiha et Hong comme les zones qui, jusqu'ici, sont affectées par l'épidémie. Avec un taux de mortalité de l'épidémie à 1,9 %, les données gouvernementales montrent que pour le moment, 549 cas et douze décès ont été signalés à Mubi North, 788 cas et 12 décès à Mubi South, et que Maiha et Hong ont respectivement fait état de sept et cinq cas, sans aucun décès. Plus tôt ce mois-ci, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé une vaste opération porte-à-porte de recherche de nouveaux cas, dans la ville de Mubi. Le choléra est une maladie extrêmement virulente qui peut provoquer, dans ses formes les plus sévères, une diarrhée aqueuse aiguë pouvant conduire à la mort par déshydratation sévère. L'épidémie est fréquente au Nigeria en raison de la mauvaise qualité des systèmes d'approvisionnement en ressources en eau, en particulier dans les zones fortement peuplées.

Etats-Unis

Une dizaine d'États américains se retournent contre la politique de Donald Trump

«C'est une politique aberrante, cruelle et anticonstitutionnelle. Nous allons y mettre un terme.» L'appel est lancé depuis Seattle par le procureur général de l'État de Washington, mais il concerne bien plus que la simple métropole du nord-est des États-Unis.

Par la voix de Robert Ferguson s'expriment en réalité 11 États, ligués contre la politique de «tolérance zéro» mise en œuvre par Donald Trump et qui ont décidé de poursuivre l'Administration.
Cette dernière, qui a provoqué la séparation d'enfants et de parents immigrés, a provoqué un tollé dans l'opinion publique. «Nous affirmons que l'administration viole les droits constitutionnels des parents et des enfants en les séparant, le tout sans aucune preuve que les parents ne constituent une menace pour leurs enfants, affirme le procureur. Cette politique est également irrationnellement discriminatoire dans la protection constitutionnelle des droits des personnes, puisqu'elle vise uniquement celles qui franchissent notre frontière sud et aucune autre.» Les 11 États à l'origine de cette initiative sont la Californie, l'Illinois, l'Iowa, le Maryland, le Massachusetts, le Minnesota, le Nouveau Mexique, l'Oregon, la Pennsylvanie et le Washington. D'autres pourraient décider de les rejoindre dans les prochains jours.

Incertitude

La marche arrière entamée par Donald Trump avec la signature du décret de mercredi mettant fin aux séparations n'a rien changé à leur volonté de déposer plainte. Plus de 2300 enfants et adolescents ont été séparés de leurs parents depuis début mai et l'incertitude demeure sur leur cas.
Aucun processus n'a été mis en œuvre pour les réunir les familles qui ont été séparées. Ces dernières sont parfois été éloignées par des milliers de kilomètres. Les associations s'occupant des migrants indiquent être débordées et évoquent un «chaos» dans les camps de rétention. Le système était déjà très tendu avant la mise en place de la politique de tolérance zéro par les besoins des nombreux enfants migrants non accompagnés, souvent des adolescents traversant seuls la frontière. L'arrivée de ces nouveaux cas a aggravé la situation, plaçant les mineurs dans des conditions déplorables, selon les témoins. Un pédiatre indique avoir vu des enfants «qui n'arrivent plus à parler», d'autres devenus incontinents ou prostrés.
Il évoque des conditions très dures, «dans des cages où il fait froid, la nourriture est mauvaise et les soins médicaux sommaires».
Le ministère de la Défense a été sollicité pour loger 20 000 mineurs non accompagnés sur des bases militaires du sud du pays.

Attentats de Jakarta en 2016

Peine de mort pour un extrémiste islamiste

Un extrémiste islamiste a été condamné, ce vendredi, à la peine de mort en Indonésie pour avoir ordonné les attentats-suicide à Jakarta en 2016, premières attaques meurtrières revendiquées par le groupe Etat islamique en Asie du Sud-Est. Le prédicateur Aman Addurrahman a été «reconnu coupable d'avoir commis un acte de violence terroriste (et) condamné à la peine de mort», a déclaré le président du tribunal, Akhmad Zaini, lors du prononcé du jugement, en présence de policiers lourdement armés déployés dans la salle et à l'extérieur. Le juge a ajouté que l'extrémiste islamiste était impliqué dans d'autres attaques. Assis sur une chaise face au tribunal, le condamné n'a exprimé aucune réaction à l'annonce de la peine. Aman Abdurrahman est considéré comme le chef de facto de tous les partisans de l'EI en Indonésie et il est le leader spirituel du mouvement extrémiste islamiste Jamaah Ansharut Daulah (JAD). Le prédicateur communique avec les dirigeants de l'EI et est le principal traducteur de sa propagande en Indonésie, selon des experts. Lors de son réquisitoire prononcé le mois dernier, le procureur avait requis la peine capitale.
Les attentats de Jakarta avaient fait quatre morts, et les quatre assaillants avaient été tués. Un café Starbucks et une guérite de police avaient été détruits dans un quartier du centre de la capitale abritant des centres commerciaux, les bureaux de plusieurs agences de l'ONU ainsi que des ambassades, notamment la représentation française. Les autorités indonésiennes estiment que le JAD, qui a fait allégeance à l'EI, est aussi impliqué dans les attentats suicide perpétrés en mai à Surabaya, deuxième ville d'Indonésie. Deux familles incluant deux fillettes âgées de 9 et 12 ans avaient attaqué une église et un commissariat de police, tuant 13 personnes. Les 13 assaillants avaient péri.
L'Indonésie, pays musulman le plus peuplé du monde, est confronté depuis longtemps à une mouvance extrémiste islamiste.
Après les attentats de Bali en 2002 (202 morts, parmi lesquels de nombreux étrangers), les autorités avaient lancé une offensive majeure contre les islamistes extrémistes, et affaibli les réseaux les plus dangereux, selon des experts. Mais la peur d'assister à une résurgence des groupes islamistes s'est intensifiée ces derniers temps. Des centaines d'extrémistes originaires d'Indonésie sont partis à l'étranger combattre dans les rangs de l'EI.

Yémen

Les Houthis seraient prêts à transférer le port de Hodeïda à l'ONU

Les rebelles yéménites houthis, opposés à la coalition menée par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis dans la bataille pour le contrôle de Hodeïda, ont fait savoir qu'ils seraient prêts à confier la gestion du port de Hodeïda aux Nations unies, apprend-on de source proche du dossier. L'Arabie saoudite et les EAU ont promis une opération militaire rapide pour reprendre l'aéroport et le port, sans entrer dans le centre-ville, afin de minimiser les pertes civiles et de maintenir le commerce des biens de première nécessité.
Ces deux pays, qui sont intervenus dans la guerre civile au Yémen en mars 2015 pour tenter de rétablir le pouvoir du président Abd-Rabbo Mansour Hadi, expliquent qu'ils doivent reprendre Hodeïda pour priver les Houthis soutenus par l'Iran de leur principale source de revenus et les empêcher d'introduire des missiles dans la ville. Le port d'Hodeïda est le grand point d'entrée des secours au Yémen. L'ONU estime que des combats à grande échelle dans la ville pourraient menacer des dizaines de milliers de personnes. L'émissaire spécial de l'ONU, Martin Griffiths, s'est rendu cette semaine à Sanaa, la capitale yéménite contrôlée par les Houthis, et à Djeddah, en Arabie saoudite, pour essayer de négocier une solution.
Selon un responsable américain, les Etats-Unis ont demandé aux Saoudiens et aux Emiratis d'accepter l'accord. De source diplomatique aux Nations unies, on indique que la coalition a fait savoir à Martin Griffiths qu'elle étudierait la proposition. Selon cette source, les Houthis ont indiqué qu'ils accepteraient la présence de l'ONU pour la gestion du port et les inspections. Un diplomate occidental explique que les Nations unies superviseraient les revenus du port et s'assureraient qu'ils parviennent à la banque centrale du Yémen. Les fonctionnaires yéménites continueraient de travailler aux côtés des Nations unies.
Dans une déclaration faite jeudi, Martin Griffiths a déclaré qu'il était «encouragé par l'engagement constructif» des Houthis et qu'il tiendrait des réunions avec le président Hadi, qui vit en exil en Arabie saoudite.

- Turquie

14 membres présumés de l'EI arrêtés à Ankara

La police turque a arrêté 14 membres présumés de l'organisation Etat islamique qui préparaient un attentat à Ankara à l'approche des élections présidentielle et législatives de dimanche, rapporte, ce vendredi, l'agence de presse Anadolu. Les 14 suspects, tous de nationalité étrangère, ont été appréhendés par des unités de la police antiterroriste en plusieurs endroits de la capitale, précise l'agence. L'EI a mené ces dernières années une série d'attentats en Turquie, dont l'attaque du 1er janvier 2017 contre une boîte de nuit d'Istanbul, le Reina, sur les bords du Bosphore, qui a fait 39 morts.
Ce coup de filet intervient à quarante-huit heures des élections. Au pouvoir depuis 15 ans, à la tête du gouvernement puis à la présidence, depuis 2014, Recep Tayyip Erdogan brigue un nouveau mandat avec des pouvoirs élargis. Il est en tête des intentions de vote, mais pourrait être contraint à un second tour. A l'assemblée, l'AKP, son parti, pourrait perdre sa majorité absolue.

- Selon le HCR

Près de 220 noyades depuis mardi au large de la Libye

Près de 220 migrants se sont noyés ces derniers jours au large de la Libye, rapporte, jeudi, le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), citant des rescapés. Un bateau à bord duquel se trouvaient 100 personnes a chaviré, mardi, et cinq seulement ont survécu, selon l'agence. Le naufrage d'un canot pneumatique a coûté la vie le même jour à 70 des 130 passagers et, le lendemain, ce sont 50 personnes qui ont péri noyées, poursuit-elle, évaluant le bilan depuis le début de l'année à plus d'un millier de morts. «Le HCR est consterné par le nombre croissant de réfugiés et de migrants qui perdent la vie en mer et appelle à une action internationale urgente pour renforcer les efforts de sauvetage en mer de tous les acteurs compétents, y compris les ONG et les navires commerciaux dans toute la Méditerranée», dit le HCR. Les gardes-côtes libyens ont par ailleurs recueilli, jeudi, 680 Africains qui se trouvaient à bord de six canots pneumatiques au large de la côte ouest de la Libye, selon un porte-parole.Selon le HCR, ils ont ramené plus de 8000 personnes sur la côte depuis le début de l'année.

Les enfants et les jeux vidéo

Un phénomène en progression et aux allures inquiétantes

L'addiction des enfants aux jeux vidéo, un phénomène grandissant en Algérie comme ailleurs, est en train de prendre des allures inquiétantes depuis qu'il est associé à des cas de suicide parmi cette population, si bien qu'un comité intersectoriel a été mis en place, il y a quelques mois, pour tenter de le cerner.

«Si je devais le laisser toute la journée, il ne se lasserait jamais de sa tablette et de ses jeux vidéo», lâche, sur un ton exaspéré, Samia, maman d'Amine, 8 ans.

Un enfant qui n'échappe pas à la «folie» de la Toile et à la «magie» de l'écran, tel que le confirment, à l'unanimité, de nombreux proches de ces petits «suspendus» à leurs appareils électroniques et donnant l'air d'être complètement détachés de ce qui les entoure. Ou «déconnectés», selon certains, pour rester dans le lexique numérique. «J'essaye de limiter le temps que mes enfants passent à jouer, non sans peine, je l'avoue. Parfois, je suis tellement dépassée par mes corvées ménagères que je baisse les bras et les laisse à leur guise, car c'est également une manière de les occuper et de les empêcher de se chamailler entre eux», témoigne Malika, employée dans une banque publique et maman de deux frères âgés de 6 et 8 ans. Elle reconnait que ses occupations l'empêchent de contrôler le contenu qui captive tant ses chérubins, se contentant d'exiger d'eux qu'ils ne consultent «que ce qui est conforme» à leur âge. «C'est le papa qui se charge, le soir, de vérifier les applications téléchargées et la nature des jeux auxquels ils s'adonnent», poursuit-elle, assurant que «la bonne éducation» de sa progéniture est en soi une «garantie». Ahmed, fonctionnaire dans une administration publique, ne l'entend pas de cette oreille : «Je tiens à m'assurer en permanence du contenu des tablettes de mes enfants qui, comme leurs semblables, sont accros aux jeux vidéo», soutient ce père de famille, au sujet de son fils et de sa fille, respectivement âgés de 6 et 7 ans.

A force de les accompagner, il a fini par s'imprégner de la terminologie de leur monde de jeux, citant des consoles tels que «X Box», «Play Station 4», ou des jeux comme «Street Fighter», etc, passe-temps favori des petits enfants.

«Je m'assure, qu'à leur âge, ils ne recourent qu'aux jeux ludiques, éducatifs et susceptibles de stimuler leur créativité et imagination», précise-t-il, se disant «effaré» par le recours d'enfants en bas âge à des jeux véhiculant la violence à outrance, à l'image de «Assassin's Creed». Celui-ci étant une série de jeux vidéo d'action-aventure, où les «héros» sont, parfois, amenés à éliminer leurs protagonistes. D'autres parents reconnaissent, malheureusement, ne jeter «aucun coup d'œil» sur les téléphones ou ordinateurs de leurs enfants, certains avouant ne «rien comprendre» à la technologie de l'informatique, tandis qu'une proportion argumente par «l'impossibilité, de toute façon, d'empêcher l'utilisation d'Internet par leurs chérubins».

Un phénomène «culturel» à étudier scientifiquement

«Il s'agit d'un phénomène culturel dans la mesure où les jeux vidéo font partie de la façon de vivre et d'être de l'enfant, si bien qu'il serait anormal de concevoir, aujourd'hui, que ce dernier ne s'y adonne pas», précise le Dr Righi Saïd, psychiatre et membre du Comité intersectoriel, installé en janvier 2018, conséquemment aux cas de suicide chez des enfants ayant recouru au jeu de «La Baleine bleue». Celui-ci étant basé sur le principe du défi et est exécuté en 50 étapes, la dernière consistant pour le joueur à se donner la mort. Ce comité, rappelons-le, s'attèle actuellement à élaborer les «messages» à adresser aux élèves, leurs parents et enseignants afin de les sensibiliser sur la meilleure attitude à adopter face aux jeux, à savoir le juste milieu entre l'interdiction totale et le laisser-faire illimité, expliquent ces promoteurs. Aux yeux de ce spécialiste, il existe une relation d'«interaction entre l'enfant et l'écran», qui présente beaucoup d'«avantages» lorsqu'elle est «raisonnable et régulière», comme l'amélioration des fonctions cognitives, l'attention visuelle, la concentration, la réactivité, l'imagination, etc. En revanche, cette relation s'avère «néfaste» si elle n'est pas rationnelle et doit être interdite pour des enfants de moins de 10 ans, ajoute-t-il. Evoquant en particulier les jeux vidéo, il considère que certains devraient être interdits même pour les adolescents de moins de 18 ans, à l'instar de «Mortel Combat», où la notion de mort est dangereusement banalisée. Il est aussi des jeux, poursuit le spécialiste, aux contenus immoraux dont l'interdiction doit être impérativement «expliquée» à l'enfant pour qu'il «comprenne» le pourquoi de cette décision, préconise-t-il aussi, citant l'exemple du «Grand Theft Auto». S'agissant de «La Baleine bleue», un jeu auquel on attribue le suicide de quelque 200 enfants de par le monde, dont des cas en Algérie, Dr Righi est catégorique : «Il ne s'agit même pas d'un jeu vidéo, qui est divertissant par essence, mais de quelque chose d'étrange qui s'appuie sur la stimulation de la curiosité de l'utilisateur». A ses yeux, il est question d'un «phénomène à étudier scientifiquement pour éviter toute spéculation», considérant «insuffisants» les témoignages recueillis en Algérie auprès des parents d'enfants décédés à la suite de leur recours à ce «jeu».

Il rappelle, à ce propos, que même le concepteur de «la Baleine bleue», d'origine russe, n'a pu être inculpé longtemps dès lors qu'il a déclaré n'avoir «demandé à personne de se suicider». Pour autant, observe-t-il, les études étrangères menées jusque-là n'ont pas démontré qu'il existait «un lien direct» entre les actes violents, criminels ou autres et l'utilisation des jeux vidéo, qui en sont cependant considérés comme des «facteurs de risque». Et de déplorer, à ce propos, qu'en Algérie, «aucune réglementation ou norme» n'est appliquée dans ce domaine, au moment où, note-t-il, les jeux «piratés» sont vendus à même les trottoirs de nos villes.

Membre du comité ad hoc chargé de se pencher sur la problématique de l'addiction des enfants aux jeux vidéo, la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, Djamila Khiyar affirme avoir tiré «la sonnette d'alarme», il y a quelques mois, à la suite des cas de suicide liés au «jeu de La Baleine bleue». «Nous avons donné instruction à toutes les Fédérations de wilayas de prendre en charge ce problème en demandant aux responsables d'établissements scolaires de consacrer, avant l'entame des cours, quelques minutes à expliquer les dangers de l'utilisation irrationnelle d'Internet. Ce qui a commencé à être mis en œuvre depuis environ 3 mois, avec le concours de spécialistes en la matière», explique-t-elle. «Les parents restent les premiers interpellés sur la question», poursuit-elle, conviant ces derniers à «ne pas laisser, des heures durant, leurs enfants face aux jeux vidéo et autres contenus, isolés dans leurs chambres», avant d'interpeller le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (PTTN) afin d'accentuer et d'élargir la campagne de sensibilisation à l'utilisation de l'application inhérente au contrôle parental des contenus Internet de leurs enfants. Outre les parents, Khiyar considère que cette problématique est «l'affaire de tous», citant les départements ministériels de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur, de la Famille, de la Culture, etc., car, argumente-t-elle, «si les choses ne sont pas prises en main dès maintenant, il sera trop tard par la suite». Il y a lieu, enfin, de relever que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient de reconnaître de manière formelle, l'addiction aux jeux vidéo comme étant une «maladie», car causant un «trouble» et figurant, désormais, dans sa liste internationale des pathologies.

N.I.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ADRAR

DAIRA DE TIMIMOUN

COMMUNE DE TIMIMOUN

NIS : 095801099005039 N° : ART 01090001002
TEL N° : 049 90 42 06 FAX N° : 049 90 25 02 55

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du decret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Le président d'APC de Timimoun informe l'ensemble des soumissionnaires à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2018 publié aux quotidiens nationaux : **L'Echo d'Algérie** le 30/04/2018 et **البلاد** le 28/04/2018 attribue provisoirement le projet intitulé : INTITULÉ DE L'OPÉRATION **RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT À TRAVERS LES QUARTIERS EL HACHEMI EL HACHEMI-AHSINI - HASSI SAKA EL BELBAI AHMED.**

Comme suit :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
SARL ElRoudji et ses fils	21.196.042,00 DA	05 Mois	Mois-disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

L'Echo d'Algérie : 23/06/2018 **Anep : 818 755**

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BISKRA
NIF : 098907010070239

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/2018

L'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Biskra, dont le siège social est à la cité «El AMEL» 1000 logements Biskra, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux en TCE (y compris V.R.D) des logements promotionnels aidés collectifs type F3 à la commune de Biskra répartis comme suit :

Site	Projet	Programme
Commune de Biskra	80/170/250/350/650 Logts + Locaux de commerce (Lot 02)	Programme 2010
	60 Logts + locaux de commerce (Lot unique)	Programme 2011

Les entreprises qualifiées en bâtiments catégorie 03 et plus (activité principale ou secondaire), intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la direction général de l'OPGI de Biskra sise à la cité «El AMEL) 1000 logements Biskra, contre payement des frais de reproduction fixés à 2.000,00 DA pour chaque cahier des charges non remboursables.

Les offres doivent être accompagnées par les pièces réglementaires en cours de validité (Original ou photocopie, valides) suivantes :

Déclaration de probité, déclaration à souscrire, attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour les sociétés), registre du commerce (et statut de l'entreprise pour les sociétés), carte du numéro d'identification fiscal, extrait de rôle (néant ou avec échéance de paiement), mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH, extrait du casier judiciaire, certificat de qualification et de classification, moyens humains, moyens matériels, attestations de bonne exécution.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 03 la page N°05 de l'offre technique.

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe fermée et anonyme comportant trois plis ; portant les mentions suivantes :

1 - Le dossier de candidature (déclaration de candidature lu et accepté + les pièces réglementaires citées ci-dessus).

2 - Offre technique (cahier des charges de l'offre technique lu et accepté)

3 - Offre financière (cahier des charges de l'offre financière accepté)

L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2018
Pour la réalisation de :.....
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le dépôt des offres se fera le vingt-et-unième jour (21ème) du délai de préparation des offres à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse quotidienne national ou au BOMOP, à 12h00 au plus tard, auprès du secrétariat de la direction générale de l'OPGI de Biskra sise à la cité «EL AMEL) 1000 logements Biskra. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même horaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de quatre vingt-et-dix (90) jours + le délai de préparation des offres, à compter de la date d'ouverture des plis.

N.B : L'ouverture des plis technique et financier aura lieu en séance publique en présence des soumissionnaires, le jour de dépôt des offres, à 13h00 au siège de la direction générale de l'OPGI de Biskra sise à la cité «EL AMEL» 1000 logements Biskra.

L'Echo d'Algérie : 23/06/2018 **Anep : 818 814**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours:« Vivre ensemble en paix».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1 er lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel les Hammadites	0776 88 22 38

09h00 : Bonjour d'Algérie
10h30 : Feuilleton algérien
11h00 : Culture Club
12h00 : Journal Télévisé
12h30 : Feuilleton doublé
13h30 : Evasion
14h15 : En haut de l'affiche
15h30 : Familetna
16h15 : Match à l'affiche
19h00 : Journal Télévisé
19h30 : Point culturel
20h00 : Journal Télévisé
20h45 : Sur le fil
21h45 : A coeur ouvert
23h00 : C'est son show

ALGERIE

TF1

18h50 : Football - Coupe du monde : F. Allemagne / Suède. A Sotchi

Coupe du monde 2018
1er tour. Groupe F. Allemagne / Suède. A Sotchi (Russie).

M6

20h00 : Elementary

Cinq annnées durant, Jack Brunelle a essayé d'obtenir l'aide de Sherlock et Watson pour qu'ils enquêtent sur l'agression dont son fils a été victime et qui lui a été fatale. Il ne reste que vingt-quatre heures avant que le crime ne soit prescrit. Brunelle prend alors une vingtaine de personnes en otage, afin de forcer Holmes à se pencher sur l'affaire et à trouver le coupable dans les seize heures qui restent. Pour être plus persuasif, il n'a pas hésité à inclure Joan dans les personnes qu'il retient prisonnières...

CANAL+

19h30 : Boxe

La Conquête 2018. Round 5. Au Palais des Sports de la Porte de Versailles, à Paris.

C8

20h15 : Le tour de France de François Damiens

A La Plagne, l'île de Ré, Paris ou encore Saint-Tropez, François Damiens installe ses caméras cachées. Qu'il soit videur dans une discothèque, péagiste, commandant de bord ou golfeur, il incarne un personnage irrévérencieux, condescendant et d'une mauvaise foi à toute épreuve. Ses victimes ont toutes les peines du monde à garder leur calme tant l'humoriste parvient à les pousser dans leurs retranchements, pour le plus grand bonheur des téléspectateurs.

france 2

22h10 : On n'est pas couché

Sur Twitter #ONPC. Dans le rôle du maître de cérémonie, Laurent Ruquier accueille ses invités issus du monde du cinéma, de la chanson, des lettres, du sport et de la politique. Sous le feu des questions du tandem de chroniqueurs formé par Christine Angot et Yann Moix, ils ont à coeur de défendre leurs projets et d'expliciter leur démarche. Tantôt émus, tantôt intéressés, tantôt agacés, toujours convaincus, les invités se prêtent au jeu difficile des joutes oratoires de ce rendez-vous qui mêle étroitement, depuis des années, infos, humour et buzz.

21h20 : Portugal, le trésor ibère

Le Portugal est une terre de contrastes. Du nord au sud du pays, en passant par la capitale, Lisbonne, sont décelables les traces des cultures romaines, maures et chrétiennes s'étalant tout au long des siècles. Dans les terres, la Serra da Estrela, chaîne de montagnes, permet l'élevage de chèvres. Le poisson est lui aussi au coeur de la cuisine locale, avec la célèbre morue, spécialité ibérique. Le Portugal fabrique par ailleurs son propre vin depuis le IIe siècle, grâce aux Romains.

TFX

19h55 : Chroniques criminelles

Au sommaire : *Affaire Laëtitia Monier : call-girl et meurtrière* Le 24 juillet 2009, une voisine de Jean-Jacques Le Page alerte les pompiers pour leur signaler un début d'incendie chez le retraité, âgé de 67 ans. Une semaine plus tard, l'autopsie révèle que la victime est décédée après avoir reçu quinze coups de couteau et une bille de grenaille dans l'oeil. *Un tueur en série à Manchester ?* Entre 2008 et 2014, 85 personnes meurent noyées dans les canaux de la ville.

W9

20h00 : Enquête d'action

Les pompiers en poste dans le Morbihan, destination phare de la Bretagne, ont été suivis dans leur travail lors des mois d'été. Dans les bars, les campings et parfois même sur les plages, les soirées vont être parfois très arrosées. Bagarres, agressions, comportements dangereux au volant... les patrouilles se déplacent jusqu'au petit matin pour lutter contre les excès liés à l'abus d'alcool.

Ethaâlibya Travel Service

Agence de Voyage & de Tourisme

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger

023 860 838 023 860 837 0552 360 014 - 0555 677 703

Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr - Billeterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com

ETS Ethaalibya Travel Services

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Championnat du Monde d'haltérophilie

Lyes Boughalem accueilli chaleureusement à sa ville natale

Le champion du monde pour la 5e fois en haltérophilie, l'athlète Lyes Boughalem qui a battu le record lors du championnat du monde d'haltérophilie abrité au Canada du 6 au 17 juin, a été accueilli chaleureusement par des centaines de citoyens, des jeunes pour la plupart, a-t-on constaté.

A l'entrée de la ville de Souk Ahras, précisément à côté de l'université Mohamed Chérif-Messaâdia, des centaines de citoyens ont attendu le champion du monde pour la 5e fois en haltérophilie. A cette occasion, une cérémonie en son honneur a été organisée au siège de la direction de jeunesse et des sports. La foule a sillonné les rues principales de la ville à partir de la cité 1700 Logements en passant par la cité «la Cnep», jusqu'à la place des martyres au centre-ville.
Ce championnat mondial a connu la participation de 75 pays, a-t-il déclaré, ajoutant que sa distinction par une médaille d'or et en même temps pour avoir battu le record mondial pour la 5e fois a été obtenu après avoir soulevé 281,5 kg».
Il a souligné que sa participation à ce championnat a été marquée par une grande compétition entre lui et un nombre d'athlètes professionnels venus des Etats-Unis, de Canada, de Russie, de Finlande, de Brésil et d'Allemagne.
Cette victoire a eu lieu après plusieurs entraînements et stages au niveau de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) ainsi qu'au club des athlètes amateurs de ce type de discipline à Souk Ahras. La compétition était difficile entre l'Algérie, les Etats-Unis et le Canada vu le professionnalisme de ces deux pays, notamment, le résultat enregistré par le représentant du Canada dans ce championnat mondial (265 kg) et celui des Etats-Unis (240 kg), a-t-il précisé.

Constantine

6 équipes au tournoi international Noujoum de volley-ball

Six équipes nationales et étrangères participent à la 11e édition du tournoi international Noujoum de volley-ball des moins de 15 ans (filles) ouvert, ce jeudi, à Constantine, à la salle de l'Institut national de formation supérieure (INFS, ex-CREPS) de Constantine. Ce tournoi de deux jours met en lice l'ASU Constantine, Olympique Kelibia (Tunisie), l'équipe nationale algérienne, la sélection de Béjaïia, la sélection de Constantine et la sélection d'Alger, selon Abdelhafid Salem, secrétaire général de l'ASU Constantine, club initiateur du tournoi en coordination avec la direction de wilaya de la jeunesse et des sports. Lors de la rencontre d'ouverture du tournoi, l'Olympique Kelibia a battu l'ASUC par 3 sets à 0 à la salle de l'INFS. Le second match de cette première journée opposera à la salle omnisports Hamlaoui l'équipe nationale à la sélection de Béjaïa. Le tournoi sera clôturé par une cérémonie de remise des coupes, médailles et cadeaux.

Championnat national de handball des jeunes à Skikda

15 équipes en lice

Le championnat national de handball (-17 ans garçons) et (-16 ans filles) s'est ouvert, ce jeudi, à Skikda, avec la participation de 15 équipes. Les sélections des filles représentent les wilayas de Constantine, Oran, Tizi-Ouzou, Alger et Blida et celles des garçons les wilayas de Skikda, Alger, Blida, Tizi-Ouzou, Aïn Témouchent, El Oued et Batna, a indiqué Farid Amouchi, président de la ligue de wilaya de Skikda de la discipline. Les équipes filles auront à disputer 10 matches tandis que les garçons ont été partagés en deux groupes A et B qui disputeront 20 matches. L'arbitrage sera assuré par sept paires. Selon Amouchi, les joutes dureront trois jours et devront entre autres permettre aux techniciens de la Fédération algérienne de handball de choisir parmi les joueurs les noms qui composeront la sélection nationale des -19 ans. Chez les garçons, le premier match qui a opposé à la salle omnisports Bouchach, Amel Skikda à Chabab Larbaâ (Blida) s'est terminé sur le score de 25/13 tandis que chez les filles, les sociétaires de Misserghine (Oran) ont battu 14/12 leurs vis-à-vis de l'Institut national de sport de Constantine à la salle omnisports Ahmed Oudjelani.

Oran

700 athlètes au championnat national benjamins et minimes (filles et garçons)

Pas moins de 700 athlètes des 48 wilayas du pays ont confirmé leur participation au championnat national d'athlétisme benjamins et minimes (filles et garçons), qui aura lieu les 4 et 5 juillet prochain au stade des Castors d'Oran, a-t-on appris, ce jeudi, des organisateurs. Cette compétition qui coïncidera avec la double fête de l'indépendance et de la jeunesse sera marquée par la présence d'anciennes figures de l'athlétisme d'Oran et d'autres wilayas du pays, à savoir Boualem Rahoui, ex-médaillé d'or aux Jeux méditerranéens de 1975 (3000 mètres steeple), Boudjemaâ Abdelkader, ex-champion aux 110 mètres haies, Aïssaoui Mohamed, Abaïdia Mohamed, ex-champion d'Algérie de marathon, Messifi Abdelhamid, ex-champion d'Afrique de 20 kilomètres marche et Bouhala Mohamed, ex-champion d'Afrique de marche, a indiqué à la presse, le président de la ligue d'Oran d'athlétisme (LOA), Brahim Amour, ex-champion arabe aux 200 et 400 mètres.
Selon la même source, cette manifestation sportive comportant des épreuves dans plusieurs disciplines, à savoir le sprint, le demi-fond, le lancer et le saut, sera une opportunité de plus pour la détection de jeunes talents qui constitueront le réservoir de la sélection nationale, en prévision des Jeux méditerranéens de 2021 et également hisser le niveau de l'athlétisme qui traverse actuellement une période de crise. Ce rendez-vous sportif à l'initiative de la Fédération algérienne d'athlétisme est organisé en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, a-t-on souligné.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger
Circonscription administrative de Chéraga
Commune d'Aïn Benian
NIF : 097 54 23 99 60 47 04

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article **65** du décret présidentiel N°:15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'APC d'Aïn Benian informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N°02/2018** paru dans les quotidiens nationaux : الديار - **L'Echo d'Algérie** en date du : **19/03/2018** et au Bomop concernant le projet cité dans le tableau ci-dessous et vu le procès-verbal de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres est attribué provivisoirement à l'entreprise répondant aux normes exigées dans le cahier des charges, comme suit :

Projet	Entreprise	Montant DA/TTC	Note globale	Délais de réalisation	Obs
Réalisation d'un mur de soutènement école IBN KHALDOUN AIN BENIAN	SARL COREBAV NIF : 000216001859687	23.155.507,84	31	06 mois	/

Le service contractant invite les soumissionnaires à sa rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire.

A prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires non retenus se considérant lésés, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°:15/247 du : 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première date de parution, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'Echo d'Algérie : 23/06/2018 **Anep : 818 616**

Jeux méditerranéens 2021

«L'Algérie sera prête à accueillir les compétitions», affirme Hattab

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé, jeudi, que l'Algérie sera «entièrement prête» pour accueillir les Jeux méditerranéens de 2021 à Oran et que «les travaux avancent selon le calendrier fixé au préalable convenu avec tous les autres secteurs».

Répondant à une question sur les mesures prises par la tutelle pour assurer le succès des Jeux méditerranéens de 2021 à Oran, Hattab a indiqué «toute les conditions seront réunies pour accueillir cet évènement sportif», ajoutant que «les travaux avancent selon le calendrier fixé comme convenu avec tous les autres secteurs en termes d'accueil des délégations étrangères ou de structures sportives». Quant au nouveau stade de football (40 000 places) et la piste d'athlétisme (4500 places), le ministre a affirmé que le taux d'avancement des travaux a atteint 80%, soulignant que les pouvoirs publics ont débloqué près de deux milliards de dinars pour la «réhabilitation» et l'équipement des structures sportives existantes. Huit opérations d'investissement pour la réhabilitation de sept projets, la réalisation d'un nouveau et le réaménagement de nombre de structures sportives, a-t-il précisé, affirmant, dans ce sens, accorder un intérêt particulier à ce rendez-vous méditerranéen, notamment en matière de suivi des projets en cours de réalisation». Pour sa part, le député d'Adrar, Boudjemaa Zeffan a soulevé des préoccupations relatives à l'inexploitation de certains établissements de sports et de jeunes ainsi que les piscines dans certaines communes de la wilaya. Le ministre a fait savoir que «la wilaya d'Adrar a bénéficié de l'inscription de 110 projets dans le cadre des plans quinquennaux de développement. «Il est prévu l'augmentation du nombre des cadres dans le secteur sportif dans cette vaste wilaya (Adrar) composée de 11 daïras, 28 communes et 294 ksars dans le cadre de l'équilibre dans les cadres au niveau de la région du Sud algérien, a-t-il ajouté. Concernant les piscines inexploitées, le ministre a précisé «que ces piscines sont des bassins inappropriés dont la superficie ne dépasse pas 24 m² réalisées dans la précipitation en 1989 et abandonnés actuellement». «Pour remédier à ce problème, l'aménagement de quatre piscines parmi ces bassins a été entamé outre le maintien d'autres dans certaines communes et la mise en service, jeudi, de quatre autres piscines», a-t-il précisé. S'agissant du désintérêt des jeunes à l'égard de la pratique des activités sportives et physiques, le ministre a affirmé que «la réalité prouve le contraire d'autant que certaines communes de la wilaya d'Adrar connaissent une grande affluence des jeunes sur ses activités et une hausse dans le nombre des jeunes qui pratiquent le sport». De son côté, le député Mohammed Boubtima a soulevé certaines préoccupations, à savoir le manque de financements des clubs et équipes amateurs, notamment dans la wilaya de Ghardaïa, chose qui va impacter ses résultats, la pose de la pelouse synthétique au stade communal qui est en arrêt depuis 12 années ainsi que l'accès au soutien des compagnies pétrolières». Le représentant du gouvernement a affirmé, dans ce cadre, que le ministère «réfléchit à un véritable accompagnement de 12 wilayas du Sud et les aider dans le domaine des sports», indiquant que l'organisation du sport (financement des associations, clubs et ligues) est régie par les dispositions de la loi 13-05 à même de mettre en place des capacités matérielles et humaines et accompagner ces associations au service du mouvement sportif. L'article 162 de ladite loi précise clairement la modalité de contribution

au financement des activités des infrastructures sportives, et les normes de financement». «L'Etat a consacré, en 2017, aux clubs de foot amateurs du Sud un montant de 16 milliards de centimes et le Fonds de wilaya de promotion des initiatives de la jeunesse ne couvre plus les activités et manifestations sportives programmées qui se sont intensifiées ces dernières années», indiquant que «nous devrons réfléchir à trouver d'autres ressources financières pour soutenir et diversifier les sources de financement». Pour ce qui est de la contribution des sociétés pétrolières, Hattab a indiqué qu'elles étaient «de droit privé et ne relèvent pas de la tutelle. Elles sont, de ce fait, libres de choisir les clubs et associations sportives pour les financer», appelant, ces dernières, «à consentir plus d'efforts en vue de diversifier leurs sources de financement et de se rapprocher des sociétés privées et publiques pour les convaincre de les aider financièrement dans le cadre de la publicité et du sponsoring».

Bessa N.

Transfert de Riyad Mahrez

Manchester City met fin aux négociations avec Leicester

Le transfert de l'international algérien, Riyad Mahrez, à Manchester City est bloqué de nouveau à cause des exigences financières de son club. L'administration de Leicester City demande 85 millions d'euros pour laisser partir Mahrez. En effet, Manchester City aurait interrompu les négociations avec Leicester City pour le transfert de Mahrez à cause des «prétentions financières» des Foxes, alors qu'il semblait acquis, a révélé jeudi le journal le Manchester Evening News. Selon le même journal, cité par sport.fr, Manchester City a jugé la somme demandée par le club de Mahrez excessive et a fini par mettre un terme aux négociations. Comme lors du mercato hivernal, le transfert de Mahrez a été compromis à cause des ambitions financières de son club, hypothéquant ainsi l'avenir de Riyad qui espérait évoluer avec un grand club européen pour montrer plus son talent.

Selon «France Football»

L'Inter de Milan revient à la charge pour Brahimi

La direction de l'Inter de Milan serait toujours intéressée par les services de l'international algérien, Yacine Brahimi, selon, les informations de *France Football*.
Les dirigeants italiens ont ciblé trois joueurs pour remplacer Joao Mario, le joueur belge de Tottenham, Moussa Dembélé, le Bordelais Malcom Filipe et enfin le milieu de terrain des dragons, Yacine Brahimi. Le joueur de 28 ans, lié au FC Porto jusqu'en 2019, est sollicité par plusieurs clubs ; en Angleterre avec Tottenham, West Ham, Everton, Wolverhampton ou encore Arsenal, en Serie A italienne avec la Roma et l'Inter de Milan. Yacine Brahimi aura été l'un des artisans majeurs du sacre du FC Porto cette saison, il a inscrit 10 buts et il a offert huit passes décisives toutes compétitions confondues, en 42 apparitions.

Sporting Portugal

Islam Slimani OK pour revenir

L'attaquant international algérien de Leicester City, Islam Slimani, pourrait faire son retour au Sporting Lisbonne la saison prochaine. Selon la presse lusitanienne, Slimani, qui a été peu utilisé du côté de Leicester et a fait un mauvais passage à Newcastle, a donné son accord pour partir à Lisbonne sous forme de prêt, mais les dirigeants des Foxes refusent l'idée de le prêter surtout pour le Sporting. La presse portugaise indique que les Foxes n'ont pas oublié le comportement des dirigeants du Sporting lors du transfert d'Adrien Silva. En cas d'un retour vers le Sporting, Slimani retrouvera un club qui connaît plein de tensions et de problèmes après ce qui s'est passé entre les supporters et les joueurs à la fin de la saison.

Dinamo Zagreb

Soudani à Nottingham Forest, plus qu'un pas à faire

Selon la presse croate, Hillal Soudani serait plus que jamais proche de s'engager au profit du club anglais de Nottingham Forest dont les dirigeants auraient trouvé enfin un accord avec leurs homologues du Dinamo Zagreb au sujet de ce transfert. L'ancien Chélifien, qui profite actuellement de ses vacances, devrait signer son contrat dans les jours à venir. Toujours selon la presse croate, le transfert de Soudani vers Nottingham Forest coûterait au club 2 millions d'euros. Le joueur devrait signer un contrat de trois ans et son salaire augmenterait pour atteindre les 1.2 million d'euros par an.

Liassine Cadamuro : «J'attends un bon projet sportif en France ou à l'étranger»

L'international algérien Liassine Cadamuro (30 ans), en fin de contrat avec Nîmes Olympique (Ligue 2), a indiqué qu'il attendait un «bon projet» sportif en France ou à l'étranger. «J'attends un bon projet sportif, quelque chose qui me corresponde, ici, en France, ou à l'étranger», a déclaré le défenseur algérien, natif de Toulouse, dans une interview publiée par *France Football*, mais a refusé de confirmer ou de démentir des contacts avec le RC Lens. Il dit cependant que «retravailler» avec Philippe Montanier, coach du RC Lens, «serait avec grand plaisir», rappelant qu'il a été le premier, à la Real Sociedad (Espagne), à lui faire confiance. «C'est lui qui m'a lancé (en 2011). Et ça, ça marque un joueur. Je le connais très bien, j'aime sa mentalité, j'apprécie sa façon de travailler. C'est avec lui que j'ai le plus appris et profité sur un terrain. Et puis, il a une particularité, c'est qu'il n'est absolument pas rancunier et on peut parler de tout avec lui», a-t-il témoigné à propos de l'ex-adjoint de Robert Nouzaret. Considérant, par ailleurs, ne pas être déçu de ne pas continuer avec Nîmes, Cadamuro a indiqué que son arrivée dans ce club était «plus dure» sur le plan personnel qu'autre chose car «il y avait d'autres propositions, mais la meilleure pour nous était d'y aller».

Ligue de football professionnel

Abdelkrim Medouar nouveau patron

L'homme fort de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar, a été propulsé par ses pairs à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP) en remplacement de Mahfoud Kerbadj, évincé en janvier dernier, lors de l'assemblée générale élective qui s'est déroulée jeudi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

La victoire de Medouar est nette et sans bavure : il a récolté un total de 19 voix des votants, ne laissant que des miettes à ses concurrents. Azzeddine Arab (ES Sétif) a dû ainsi se contenter de 7 voix, Mohamed El Morro (ASM Oran) de 6 et Mourad Lahlou (NA Husseïn-Dey) de 4 seulement. Le quorum a été largement atteint avec la présence de 36 membres sur les 39 qui composent l'assemblée générale de la LFP. Manquaient à l'appel Abdelbasset Zaïm (USM Annaba), pourtant candidat au bureau exécutif mais arrivé très en retard, et les deux représentants des entraîneurs. Le désormais ancien porte-parole de l'ASO travaillera au sein d'un bureau exécutif composé de six membres. Il s'agit de Djamel Messaoudene (CA Bordj Bou-Arréridj), Mourad Belakhdar (JS Saoura) et Akli Adrar (MO Béjaïa) de la Ligue 1 ainsi que Mohamed Boualem (MC Saïda), Farouk Belguidoum (RC Kouba) et Mabrouk Herrada (MC El-Eulma) de la Ligue 2. L'intronisation de Medouar vient mettre un terme au travail du directoire que présidait Amar Bahloul depuis le 23 janvier dernier, suite au retrait, par la Fédération algérienne de football (FAF), de la délégation de gestion des championnats professionnels au conseil d'administration de la LFP avec à sa tête Mahfoud Kerbadj. L'instance fédérale avait reproché à la LFP et à son ancien président de délivrer des licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement en raison de salaires impayés. Kerbadj avait expliqué sa décision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le tour préliminaire était programmé entre le 9 et le 11 février. L'autre raison qui avait poussé le patron de la FAF, Kheïreddine Zetchi, à «évincer» Mahfoud Kerbadj de son poste de président, reste le conflit né depuis l'arrivée du premier à la tête de la Fédération en mars 2017. La mayonnaise n'a jamais pris entre les deux hommes qui entretenaient des relations conflictuelles. En juillet 2017, la FAF avait même publié un communiqué sur son site officiel dénonçant «les absences à répétition» de Kerbadj des réunions du Bureau fédéral, l'appelant à donner des «clarifications». Après son éviction de la LFP, Kerbadj a recouru à la justice pour rétablir la convention signée entre les deux parties (FAF et LFP) en 2011, mais le Tribunal arbitral du sport (TAS) et le Tribunal administratif d'Alger l'ont débouté. Elu désormais en tant que numéro 1 de la LFP, Medouar va s'atteler en compagnie de son équipe à préparer la saison footballistique 2018-2019 qui s'annonce comme chaque année éprouvante tant sur le plan de la gestion que celui de la programmation et dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 10-11 août.

Tassadit H.

Zetchi : «Des prérogatives plus importantes seront attribuées à la LFP»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a indiqué que des prérogatives «plus importantes» seront attribuées à Ligue de football professionnel (LFP) qui a depuis jeudi un nouveau patron, en l'occurrence Abdelkrim Medouar en remplacement de Mahfoud Kerbadj. «Cette Ligue ne sera pas uniquement consacrée à la programmation et au suivi des matchs de football. A votre avis, qui est le plus au courant des affaires et des problèmes du football national ? Des prérogatives plus importantes lui seront attribuées. Le président de la LFP prendra part aux réunions du Bureau fédéral de la FAF et représentera tous les clubs professionnels. Il défendra les clubs et insérera leurs problèmes dans l'ordre du jour de nos réunions pour trouver les meilleures solutions», a précisé Zetchi à l'issue de l'Assemblée générale élective (AGE) de la LFP tenue au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger). Medouar a été élu en récoltant 19 voix contre 7 pour Azzeddine Arab (ES Sétif), 6 pour Mohamed El Morro (ASM Oran) et 4 pour Mourad Lahlou (NA Husseïn-Dey). «Je félicite Medouar et les membres du Bureau pour leur élection à la tête de la Ligue. Medouar n'est pas un inconnu du football algérien. Je pense qu'avec son expérience et celle des membres élus, les choses marcheront dans le bon sens. Aujourd'hui, la Ligue trouvera sa liberté dans la gestion et c'est une preuve que la FAF n'a jamais souhaité profiter d'elle», a ajouté le patron de l'instance fédérale. Interrogé sur l'arbitrage, Zetchi a précisé que c'est une «structure indépendante» qui ne sera pas gérée par la Ligue. «Il faut que vous sachiez que nous avons reçu des instructions de la part de la Fédération internationale de football pour que l'arbitrage ne soit pas géré par les Ligues. L'arbitrage est une instance indépendante», a conclu Zetchi. Outre l'élection de Medouar, six membres ont été élus au bureau exécutif de la LFP. Il s'agit de Djamel Messaoudene (CA Bordj Bou-Arréridj /12 voix), Mourad Belakhdar (JS Saoura / 10 voix) et Akli Adrar (MO Béjaïa / 8 voix) de la Ligue 1 ainsi que Mohamed Boualem (MC Saïda / 12 voix), Farouk Belguidoum (RC Kouba / 9 voix) et Mabrouk Herrada (MC El-Eulma / 9 voix) de la Ligue 2.

T. H .

Medouar : «Une convention sera signée entre la FAF et la LFP pour la répartition des tâches»

Une convention sera «prochainement» signée entre la Fédération algérienne de football (FAF) et la Ligue de football professionnel (LFP), pour la répartition des tâches et la délimitation des prérogatives entre les deux parties, a indiqué, jeudi, à Alger, le nouveau patron de la LFP, Abdelkrim Medouar. «Une convention sera signée entre la Fédération et la Ligue et j'espère que nous aurons plus de prérogatives que les années précédentes. Cette convention permettra à la FAF de se concentrer sur les grandes lignes du football national», a indiqué Medouar lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), à l'issue des travaux de l'Assemblée générale élective de la LFP. Medouar estime que la FAF doit gérer les «trucs» les plus importants du football national et ne pas perdre de temps avec des sujets comme la compétition et les problèmes des clubs. «Je pense que la Fédération n'est pas censée vivre quotidiennement avec les problèmes des clubs et le déroulement de la compétition. Nous allons étudier certains dossiers de la FAF, mais sans dépasser les limites.

C'est avec cette manière qu'on pourra aider le football algérien», a ajouté le nouveau président de la LFP. Et d'enchaîner : «Une de nos priorités est de préparer la nouvelle saison afin de répondre présent le jour J. Les clubs vont commencer leur préparation d'ici une semaine et on doit être au rendez-vous. Notre rôle est de gérer les affaires des Ligues 1 et 2. A vrai dire, nous n'avons pas un programme fixe, nous allons nous réunir, nous les membres du bureau exécutif, pour tirer au clair les choses». Interrogé sur le sponsoring et les droits TV, le désormais ancien homme fort de l'ASO Chlef juge que ce volet est très important pour les clubs.

«Il faut étudier cette question et discuter aussi des droits TV pour éclaircir les choses. Un travail a été déjà fait entre le directoire de la LFP et la FAF, maintenant nous allons reprendre le dossier. Il faut que vous sachiez que les clubs ne peuvent pas survivre sans les droits TV et sans sponsoring. Nous allons continuer à travailler sur ce sujet pour que les clubs en profitent», a expliqué Medouar. Medouar a été élu en récoltant 19 voix contre 7 pour Azzeddine Arab (ES Sétif), 6 pour Mohamed El Morro (ASM Oran) et 4 pour Mourad Lahlou (NA Husseïn-Dey). «Je veux saluer les membres de l'Assemblée générale pour leur confiance et je tiens aussi à féliciter les nouveaux membres du bureau exécutif. Les élections se sont déroulées dans de très bonnes conditions. Aussi, il faut saluer le directoire qui a géré les affaires de la Ligue depuis le mois de janvier et aussi la commission électorale qui a veillé au bon déroulement de ce rendez-vous».

www.lechodalgerie-dz.com Samedi 23 juin 2018 - 9 Chawwal 1439 Nº 1822 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	17°	18°	14°	25°	24°
Max°	28°	28°	31°	38°	37°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	03:38	12:50	16:41	20:14	21:54

BAC

L'ANP contribue à la sécurisation et au bon déroulement des épreuves

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, jeudi, d'importantes mesures visant à sécuriser le bon déroulement des épreuves du baccalauréat entamé depuis mercredi.

Le MDN a précisé ainsi que «dans le cadre de sa contribution à la sécurisation et au bon déroulement du baccalauréat «session 2018», le ministère de la Défense nationale a mis en place un dispositif logistique et technico-organisationnel pour réunir les conditions favorables à la préparation, au déroulement et au suivi des épreuves du baccalauréat sur l'ensemble du territoire national». «Une série d'actions en coordination avec les différentes institutions nationales, ont permis d'arrêter un plan d'action regroupant les aspects inhérents à l'acheminement, par les moyens aériens militaires, des sujets des examens vers les centres concernés et des réponses des candidats vers les centres de correction, assuré par des escortes organisées par les services spécialisés du ministère de la Défense nationale». Le MDN assurait que «la mise en place des moyens techniques appropriés ont permis d'assurer la surveillance et la neutralisation électronique de tous les moyens de communication rayonnant, soutenus par une ressource humaine qualifiée en vue de faire face aux éventuelles tentatives de diffusion des sujets via les réseaux téléphoniques et Internet, renforcés par une veille permanente au sein de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC»». Les mesures draconiennes prises par le ministère de la Défense nationale, ainsi que et les potentiels importants mobilisés, seront maintenus pour garantir la sécurisation durant toute la période de déroulement et de la correction des examens de cette «session 2018 », en souhaitant toute la réussite aux candidats».

T.M.

• Distinction

Djamel Bouras désigné porte-parole du Parlement africain

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et vice-président du parlement africain, Djamel Bouras fait honneur à l'Algérie dans les instances internationales.
En effet, la réunion du bureau du parlement panafricain réuni dans la capitale sénégalaise Dakar, a désigné Djamel Bouras porte-parole du Parlement panafricain, une fonction importante.
Cette distinction, qui est une autre victoire de l'Algérie, est une reconnaissance au rôle pionnier de l'Algérie sur le continent africain, c'est aussi un hommage aux efforts considérables du président de la République, Abdelaziz Bouteflika en termes de consolidation du développement de l'Afrique et de consécration de la diplomatie parlementaire.
«Si l'Algérie occupe aujourd'hui d'importants postes dans les instances internationales en général et africaines en particulier, c'est grâce à l'aura du Président Bouteflika et à son rôle de leader en Afrique » a souligné Djamel Bouras.

Fondation algéro-américaine (AAF-CEST)

L'université d'été se tiendra en Algérie du 8 au 18 juillet prochain

La Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST) organise, en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Washington et son consulat général à New York, du 8 au 19 juillet à Alger et à Batna l'université d'été 2018, indique, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette université d'été «s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations du président de la République visant le renforcement des liens de la communauté nationale à l'étranger avec la Nation, ainsi que la mobilisation de sa contribution au développement de son pays d'origine», précise la même source, ajoutant qu'elle «est le premier programme de cette envergure lancé conjointement par l'AAF-CEST, le ministère de l'Enseignement supérieur et les universités de Bab Ezzouar et de Batna et sera généralisée par la suite pour comprendre d'autres universités». Les objectifs visés par cette rencontre sont «le partage d'expériences et de connaissances acquises à l'étranger avec la communauté scientifique en Algérie, l'établissement et le renforcement des liens entre les étudiants en Algérie et les compétences nationales à l'étranger et la création d'un réseau regroupant les scientifiques algériens au pays et à l'étranger». La Fondation AAF-CEST ambitionne également de «faire bénéficier la future génération en Algérie des dernières évolutions de la science, de créer des opportunités de coopération et de multiplier les possibilités de partenariat à travers des projets de coopération concrets liant la communauté scientifique algérienne avec celle à l'étranger». Dans le cadre de cette édition, deux universités ont été retenus, celle de Houari-Boumédiène (Alger) du 8 au 14 juillet, et de Mustapha-Ben Boulaïd Batna) du 15 au 19 juillet, précise la même source, indiquant que les préparatifs de cette université ont été pilotés du côté de l'AAF-CEST par son président, le professeur Taha Merghoub, en étroite coordination avec des professeurs et chercheurs algériens établis en Algérie, en France, au Royaume-Uni et au Canada. Les conférences et les ateliers programmés traiteront des thèmes liés à «la technologie, les énergies renouvelables, la sécurité virtuelle, la biomédecine, la modélisation des catastrophes naturelles, l'architecture et les techniques de construction antisismique» et seront animés par «des professeurs, experts et scientifiques algériens connus à l'échelle internationale pour leurs réalisations et inventions dans leurs domaines de recherche».

Houda H.

• Métro d'Alger

La flotte se renforce par 12 nouvelles rames

La flotte du métro d'Alger sera renforcée par 12 nouvelles rames de fabrication espagnole, a annoncé, jeudi, l'Entreprise du métro d'Alger dans un communiqué. Cette dotation s'inscrit dans le cadre des extensions de la Ligne 1 du métro d'Alger, et ce, pour répondre au besoin de transport dans la capitale, a précisé la même source.
La livraison de ces rames fabriquées en Espagne par le constructeur CAF, se fera à raison d'une rame par mois, a-t-on ajouté. L'arrivée de la première rame au port d'Alger est prévue pour le dimanche 24 juin courant, a fait savoir le communiqué.

• JM 2018 - Football

La sélection algérienne battue par l'Espagne (4-1)

La sélection algérienne de football (U18) s'est inclinée, ce vendredi, face à son homologue espagnole 4 à 1 (mi-temps : 4-0) au stade de Callafel, en match comptant pour la première journée des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne). Dominés par des Espagnols qui jouaient devant leur public, les Algériens ont inscrit leur unique réalisation par l'entremise de l'attaquant Idiri Boutrif, qui vient de rejoindre l'équipe réserve (Primavera) de la Sampdoria de Gênes (Italie). Emmenée par Boualem Charef, directeur des équipes nationales (DEN), la sélection des U18 jouera son deuxième match mardi face à la Macédoine à la Pobla de Mafumet. Dix pays prennent part au tournoi de football des JM-2018 : Espagne (pays hôte), Algérie, Macédoine, Maroc, Italie, Libye, Turquie, France, Grèce et Bosnie-Herzégovine, répartis en trois groupes, dont un de quatre équipes qui verra la qualification de deux sélections pour le dernier carré, contrairement aux deux autres poules. Les équipes éliminées disputeront des matchs de classement de la 5e à la 10e place, prévus vendredi prochain, soit à la veille de la finale.

Media Star 2018

Prolongation exceptionnelle de la période de dépôt des candidatures

Suite à la demande de nombreux journalistes n'ayant pu achever, publier ou diffuser leurs travaux et après consultation des membres du jury, Ooredoo prolonge à titre exceptionnel le délai de dépôt des travaux journalistiques de la 12e édition du concours Media Star au jeudi 12 juillet 2018.
Ainsi, les travaux éligibles au concours, dans les langues arabe, amazighe, française et anglaise, sont ceux ayant été publiés et diffusés dans les médias algériens entre le 12 mai 2017 et le 12 juillet 2018 (inclus).
La 12e édition de Media Star récompense les travaux dédiés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à l'économie numérique dans toutes ses dimensions et applications.

Les prix récompenseront les meilleurs travaux dans les catégories :

– Presse écrite généraliste et spécialisée
– Illustration de presse (dessin, caricature, photo)
– Médias électroniques
– Programmes radiophoniques
– Programmes télévisuels.

Comme chaque année, les travaux journalistiques sont évalués par un jury indépendant composé d'universitaires et de professionnels des médias et des TIC, lequel sélectionnera les meilleures œuvres qui seront récompensées lors de cette édition 2018.
Les journalistes souhaitant participer à ce concours doivent déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le jeudi 12 juillet 2018 à 17h, à l'attention du président du jury Media Star 2018, aux adresses suivantes :

• Siège central : Ooredoo, 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger
• Région Ouest : Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn Sina îlot n°137- Point du Jour, Oran
• Région Est : Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo.

Le règlement du concours, le formulaire de candidature, en arabe et en français, ainsi que toutes les informations relatives au concours sont disponibles pour téléchargement sur le site web d'Ooredoo (www.ooredoo.dz), rubrique Media Star.
Pour toute information complémentaire concernant ce concours, les journalistes peuvent contacter le Département des Relations publiques et Médias via l'adresse électronique : **rpubliques@ooredoo.dz.**

www.lechodalgerie-dz.com

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Pour votre publicité ou vos annonces, veuillez contacter notre département marketing - commercial

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com